



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent des pêches et des océans

---

FOPO • NUMÉRO 024 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 29 septembre 2016**

**Président**

**M. Scott Simms**



## Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 29 septembre 2016

• (0900)

[Traduction]

**Le président (M. Scott Simms (Coast of Bays—Central—Notre Dame, Lib.)):** La séance est ouverte.

Bonjour tout le monde. J'allais dire bienvenue à Miramichi, mais je laisserai ce soin à M. Finnigan. Voilà bien des années que je n'ai pas visité cette région, et elle est tout aussi belle qu'auparavant.

Nous sommes le Comité directeur des pêches et océans d'Ottawa. Nous sommes un comité dont la responsabilité première est l'examen des projets de loi, mais nous menons aussi des études, ce qui est une des raisons pour lesquelles nous sommes ici aujourd'hui. Nous entreprenons présentement deux études. Nous revenons tout juste de Terre-Neuve-et-Labrador où nous étions pour l'étude sur la morue. Nous sommes ici maintenant pour la deuxième étude. Nous avons adopté une motion le 21 avril, présentée par M. Finnigan, député, selon laquelle le Comité a convenu d'entreprendre une étude exhaustive des questions de conservation, de rétablissement et de nature socioéconomique liées au saumon atlantique au Canada.

Je remercie les témoins de leur présence ce matin, mais je m'éloignerai un peu pendant quelques instants pour demander aux députés de se présenter eux-mêmes, pour que vous puissiez vous faire une idée de notre composition. Nous avons trois partis représentés: libéraux, conservateurs et NPD.

Ceci dit, je vais demander à M. Finnigan, qui n'a probablement pas besoin d'être présenté, de commencer.

**M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Bienvenue à la belle région de la Miramichi. Nous aurons l'occasion d'en visiter une bonne partie en deux jours. J'aimerais remercier les témoins invités à comparaître. Ils sont très passionnés, comme tout le monde l'est au sujet de la Miramichi. La riche histoire de la pêche du saumon, commerciale à une certaine époque et maintenant récréative, est très importante. Je crois que nous parlons encore de quelque 20 millions de dollars par année.

Une fois de plus, bienvenue; entretenez-vous avec les gens ici, parce que c'est de cela dont il s'agit. La pêche se pratique ici depuis des centaines d'années, et nous espérons qu'elle le sera encore pendant plusieurs autres centaines d'années. Je souhaite la bienvenue à M. Collins ce matin.

C'était mon mot de bienvenue. Je passe maintenant la parole au prochain collègue.

**M. Ken McDonald (Avalon, Lib.):** Merci, Pat.

Je m'appelle Ken McDonald, député libéral pour la circonscription d'Avalon dans la belle province de Terre-Neuve-et-Labrador. Je suis très heureux d'être ici ce matin et ravi de voir plusieurs personnes qui prendront la parole devant le Comité, tandis que nous lançons notre étude sur le saumon.

Pat était très enthousiaste et très déterminé à faire en sorte que cette étude se fasse. Il nous en a expliqué la nécessité et nous a dit ce qui se passe, surtout dans la rivière Miramichi. Nous écouterons avec plaisir ce que vous avez à nous dire à ce sujet aujourd'hui pour avoir des renseignements concrets à ramener avec nous et à examiner.

**M. Pat Finnigan:** Permettez-moi d'ajouter que je souhaite aussi la bienvenue à nos collègues de la rivière Restigouche, qui traverse le Nouveau-Brunswick et le Québec, et de souhaiter la bienvenue à nos deux autres témoins. Le saumon atlantique suit la même voie de migration, et l'objectif étant la protection du saumon atlantique, on ne saurait faire cela dans une seule région.

**Le président:** Allez-y, monsieur Arnold.

• (0905)

**M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je m'appelle Mel Arnold, et je suis le député pour la circonscription de North Okanagan-Shuswap au centre-sud de la Colombie-Britannique.

Des saumons traversent aussi ma circonscription. Sur la côte Ouest, nous avons aussi des problèmes concernant les populations de saumon; il est donc très important pour nous d'écouter ce qui se dit ici afin de déceler les éléments communs entre les deux régions. Je répète, je reconnais l'importance de la pêche du saumon atlantique ainsi que de son caractère récréatif et de ses retombées économiques parce que nous avons principalement la même chose en Colombie-Britannique. J'ai hâte d'entendre votre témoignage ce matin. Merci de votre présence.

**M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC):** Bonjour. Je m'appelle Todd Doherty. Je suis le député de la circonscription Cariboo-Prince George. Je suis le porte-parole officiel de l'opposition pour l'initiative de la Porte de l'Asie-Pacifique, ainsi que pour Pêches et Océans Canada et la Garde côtière canadienne.

Dans notre circonscription, comme Mel l'a dit, nous avons une longue tradition de pêche du saumon, comme activité des Premières Nations et activité récréative aussi. Je suis très heureux d'être ici avec mes collègues. Je sais que nous nous présentons comme libéral ou conservateur, mais je reprends mon observation d'hier selon laquelle, une fois élus, nous représentons tout le monde.

Je suis heureux d'être ici. Nous avons entendu pendant trois jours de très bons témoignages sur la morue du Nord. J'ai hâte à entendre les témoignages passionnés d'aujourd'hui. J'ai hâte aussi de travailler avec les membres de notre Comité par la suite pour élaborer un plan d'action suivant notre étude. Je vous remercie de votre présence aujourd'hui, et attends avec impatience d'écouter votre témoignage.

**M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD):** Je m'appelle Gord Johns. Je suis le député de la circonscription Courtenay—Alberni sur l'île de Vancouver. C'est une localité côtière. Le saumon est important dans notre collectivité. Nous disons toujours que la santé de notre saumon fait état de la santé de nos collectivités.

J'ai hâte de vous entendre aujourd'hui. Je crois que nous avons un grand nombre d'enjeux semblables, et comme nous sommes une localité côtière, le saumon est un aspect crucial de notre santé et de notre bien-être. J'ai hâte de vous entendre.

**Le président:** Comme vous pouvez le constater, notre plan d'attribution des sièges suit notre système de partis, comme la politique l'impose, mais nous sommes un groupe cordial. Ce comité a prouvé que ses membres collaborent indépendamment des divisions de parti, et on a bien fini par atteindre le stade de la cordialité après avoir tant voyagé ensemble.

Mais passons maintenant à nos témoins. Vous êtes la raison pour laquelle nous sommes ici. Je vais vous expliquer brièvement ce que nous faisons normalement: vous avez jusqu'à 10 minutes pour présenter votre exposé. Vous n'avez pas besoin de prendre les 10 minutes; vous pouvez n'en prendre que deux ou même une, si vous le voulez. Après cela, nous passons à des tours de questions.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à Catherine Lambert Koizumi, directrice générale de l'Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite. Merci de vous joindre à nous.

Du Miramichi River Environmental Assessment Committee, nous avons M. Harry Collins, directeur général. Du Miramichi Watershed Management Committee, nous accueillons Deborah Norton, présidente, et du Conseil de gestion du bassin hydrographique de la rivière Restigouche, nous accueillons David LeBlanc, président directeur général.

Des documents ont-ils été distribués? Nous les distribuons généralement aux membres, mais le règlement exige que si les invités présentent quelque chose par écrit, comme un mémoire, celui-ci doit être dans les deux langues; sinon, le Comité doit avoir consenti à l'unanimité qu'il ne soit qu'en une seule langue. Je crois que nous en avons un en anglais. L'avons-nous en français?

Le Comité consent-il à l'unanimité à recevoir le document fourni? Il semble que nous avons le consentement.

Ceci dit, madame Lambert Koizumi, vous êtes la première personne à prendre la parole, pendant 10 minutes. Merci.

**Mme Catherine Lambert Koizumi (directrice générale, Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite):** Bonjour tout le monde.

[Français]

Je tiens à remercier le Comité d'entreprendre une étude sur le saumon sauvage de l'Atlantique et d'avoir invité l'Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite, ou l'AGHAMM, à comparaître ce matin.

En tant que directrice générale de l'AGHAMM et biologiste de formation, je vais tenter du mieux possible de partager avec vous l'importance de s'attarder aux enjeux liés à la saine gestion et à la conservation du saumon atlantique, une espèce au cœur de l'identité des peuples micmacs et malécites.

Je vais d'abord présenter brièvement notre organisation, pour ensuite partager avec vous certains résultats de notre étude complétée cette année sur les savoirs écologiques micmacs et malécites sur le saumon atlantique. Je vais terminer en soulignant

certains enjeux et préoccupations face à la gestion et à la conservation de cette population.

L'AGHAMM est un organisme à but non lucratif créé en 2012 via le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques — le PAGRAO — du ministère des Pêches et des Océans. Nous sommes issus de trois Premières Nations situées dans les régions administratives de Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, au Québec, soit les Micmacs de Gesgapegiag, la Nation Micmac de Gespeg et la Première Nation Malécite de Viger.

La mission de l'AGHAMM est de promouvoir la gestion durable et la conservation des écosystèmes aquatiques et océaniques sur le territoire et les zones d'activité de nos communautés membres, tout en favorisant leurs intérêts et leur participation dans les processus de gestion.

L'AGHAMM constitue un pôle d'échange et de concertation pour ses membres, tout en favorisant le développement, l'autonomie et l'innovation halieutiques micmaques et malécites, ainsi qu'en privilégiant l'intégration des connaissances traditionnelles autochtones à l'approche scientifique.

En 2013, nous avons entamé un projet de recherche visant à documenter les connaissances traditionnelles micmaques et malécites sur 14 espèces en péril du Saint-Laurent marin. Un total de 28 participants de nos trois communautés membres ont participé à l'étude. Ils avaient été sélectionnés ou recommandés en raison de leurs connaissances sur les espèces à l'étude. Parmi ces espèces figurait le saumon atlantique, aussi nommé *plamu* en langue micmaque ou *polam* en malécite.

Notre étude a démontré que le saumon atlantique est au cœur de la culture des peuples micmacs et malécites, caractérisé comme étant un lien vital avec la culture, un mode de vie et même un moyen de survie dans les réserves, selon certains répondants.

Le saumon atlantique a toujours fait partie intégrante de l'alimentation des Micmacs. Selon notre étude, ce poisson est principalement utilisé à des fins de consommation à Gesgapegiag et à Gespeg. La plupart du temps, il fait l'objet d'un partage au sein de la communauté ou entre la parenté, les amis et les aînés. Le saumon est partagé notamment lors des cérémonies traditionnelles, par exemple les *pow-wow*.

La majorité des participants à notre étude ont appris à pêcher le saumon à un très jeune âge grâce à leur famille et à leurs proches. Les rivières où le saumon atlantique est pêché par nos participants sont nombreuses: la rivière Cascapédia, la petite rivière Cascapédia, la rivière Nouvelle, la rivière Bonaventure, près de Gesgapegiag, les rivières Malbaie, Saint-Jean, York et Dartmouth, près de Gespeg, ainsi que les rivières Rimouski et Mitis, dans le Bas-Saint-Laurent, entre autres.

Les observations des participants concernant le statut de la population varient selon les rivières et les périodes. De façon générale, des déclinés importants ont été observés dans plusieurs rivières au cours des dernières décennies.

Lors de notre étude, de nombreux enjeux de conservation et des recommandations de gestion ont été soulevés par les participants, et j'aimerais vous les présenter.

D'abord, les pratiques forestières devraient faire l'objet d'améliorations importantes et d'une surveillance plus rigoureuse afin de préserver l'habitat du saumon, car ces pratiques sont liées à l'envasement des fosses et des frayères, au ruissellement ainsi qu'aux crues soudaines causées par la fonte des neiges.

De plus, encore en lien avec l'habitat, nous pensons aux embâcles et aux obstacles à la montaison des saumons, qui devraient être répertoriés et aménagés pour permettre aux saumons de suivre leur cours migratoire.

Le troisième enjeu concerne les risques liés à la surpêche dans les rivières mais aussi dans les océans. La surpêche qui devrait faire l'objet d'une surveillance accrue. J'aimerais mentionner ici la pêche commerciale au saumon sauvage de l'Atlantique au Groenland, par exemple, dont l'ampleur a certainement un effet négatif sur la population de saumons.

• (0910)

**Le président:** Madame Lambert?

**Mme Catherine Lambert Koizumi:** Oui?

[Traduction]

**Le président:** Madame Lambert, excusez-moi. Je suis vraiment désolé de vous interrompre, mais nous avons une demande de la part des traducteurs. Pouvez-vous ralentir un tout petit peu?

**Mme Catherine Lambert Koizumi:** Oui, excusez-moi.

**M. Todd Doherty:** Puis-je demander qu'on déplace vers ici les personnes qui prennent la parole si possible, peut-être? Les voix se mélangent à la traduction, et on a plus de difficultés à suivre.

**Le président:** Bon, nous allons prendre deux ou trois minutes pour faire cela.

Madame Lambert Koizumi, toutes mes excuses. Bien sûr, le chronomètre est arrêté. Il vous restera environ cinq minutes après que nous ayons réorganisé tout cela.

Nous allons interrompre la séance pendant quelques minutes pour régler la situation.

• (0910)

\_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (0920)

**Le président:** Bon, reprenons la séance. On semble avoir réglé le problème.

Merci, monsieur Doherty, de nous l'avoir signalé.

Toutes mes excuses à Mme Lambert Koizumi.

Il vous reste cinq minutes. Allez-y, je vous en prie.

[Français]

**Mme Catherine Lambert Koizumi:** J'étais rendue à la troisième recommandation en matière de gestion. Je vais donc continuer.

Il s'agit des risques reliés à la surpêche dans les rivières, mais aussi dans les océans. Cette surpêche devrait faire l'objet d'une surveillance accrue. J'aimerais mentionner la pêche commerciale du saumon sauvage de l'Atlantique, notamment au Groenland, dont l'ampleur a certainement un effet négatif sur la population de saumon ici. À ce sujet, il est conseillé d'adopter une gestion intégrée de cette espèce, aussi bien à l'échelle provinciale, que fédérale et internationale, avec une place pour les Premières Nations à tous ces niveaux, et ce, afin de déterminer des seuils de capture compatibles avec la conservation des salmonidés.

Concernant la méthode de pêche avec remise à l'eau, celle-ci a été décriée par plusieurs, qui la considèrent comme une cause

importante de mortalité, de maladie et de vulnérabilité chez les saumons. Plusieurs saumons sont retrouvés morts le long des berges après avoir été capturés et remis à l'eau dans le cadre de la pêche dite sportive ou récréative. Les effets de la remise à l'eau sur les saumons devraient être vus et analysés sérieusement.

Le cinquième point traite de la prédation attribuable notamment au phoque, mais aussi au bar rayé. Tous deux sont en croissance dans la région. L'AGHAMM a d'ailleurs entamé l'été dernier une étude sur la présence et la distribution des bars rayés adultes le long du littoral sud gaspésien afin de mieux cerner l'ampleur du phénomène.

Quant aux maladies qui affectent les saumons de certaines rivières, il y a possiblement un lien à faire avec la contamination de l'eau et les changements climatiques, dont les effets sur le saumon sont encore méconnus.

En ce qui a trait au septième point, je voudrais mentionner les espèces envahissantes. Certains participants ont parlé de la truite arc-en-ciel, qui a été introduite dans certains cours d'eau et qui représente une menace potentielle pour les tacons.

Le huitième point traite des accords de pêche. Les Micmacs de Gesgapegiag ont conclu une entente avec le gouvernement provincial afin de mettre fin temporairement à la pêche alimentaire, sociale et rituelle, de façon à faciliter la croissance de la population de saumon dans la rivière Cascapédia. Cet accord semble avoir porté fruit, mais aujourd'hui, plusieurs membres de la communauté aimeraient renouer avec la pêche au saumon, qui représente un élément fondamental du régime alimentaire traditionnel et du mode de vie des Micmacs. Des efforts devraient être déployés pour faciliter la reprise et la poursuite de cette activité traditionnelle.

Enfin, je vais mentionner la sensibilisation aux droits des peuples autochtones. Dans le cadre de notre étude, il a été souligné que des efforts de sensibilisation étaient nécessaires afin de permettre à la population générale de mieux comprendre et d'accepter les droits des Premières Nations pour ce qui est de pêcher le saumon sauvage de l'Atlantique.

À ces recommandations et enjeux mentionnés dans le cadre de notre étude, je me permets d'ajouter deux enjeux, dont les hydrocarbures. À cet égard, les activités d'exploration et d'exploitation risquent de détruire et d'endommager sérieusement les aires d'alimentation en mer des saumons avant leur retour en rivière pour le fraie.

Il y a aussi le saumon atlantique génétiquement modifié, un produit d'aquaculture qui a été approuvé le printemps dernier par Santé Canada et qui sera le premier animal génétiquement modifié à se retrouver dans nos épiceries. Cette approbation a eu lieu à l'insu des peuples autochtones, sans consultation et, selon nous, sans que les risques pour les populations de saumon sauvage aient été évalués. Il ne suffirait que d'un seul accident pour qu'il se produise, par mégarde, une contamination génétique des saumons de l'Atlantique. Pour ces points, je crois que le gouvernement fédéral aurait intérêt à faire preuve de beaucoup plus de prudence en ce qui a trait aux répercussions possibles, non seulement sur le saumon, mais aussi sur l'ensemble de nos écosystèmes.

Je vais conclure en citant M. Terry Shaw, de Gespeg, qui a participé à notre étude et qui est aussi un administrateur de l'AGHAMM:

Cette espèce revêt une signification symbolique pour nos traditions et pour notre identité en tant que communauté autochtone. Mes ancêtres se sont nourris de ce poisson durant plusieurs générations et notre peuple s'en nourrit encore aujourd'hui [...] Je crois qu'il est de notre responsabilité et de notre devoir de s'assurer que la population de saumon demeure présente et accessible, car pour moi, il s'agit d'une espèce qui incarne une valeur culturelle et qui nous représente en tant qu'Autochtones.

Ainsi, comme vous le voyez, le saumon sauvage de l'Atlantique est intimement lié à la culture et au mode de vie de nos communautés Micmacs et Malécites. Plusieurs facteurs menacent cette population, mais des solutions existent afin d'assurer le futur de cette espèce aujourd'hui, ainsi que dans les futures générations.

Merci beaucoup.

• (0925)

**Le président:** Merci, madame Lambert Koizumi.

[Traduction]

Ensuite, nous passons à M. Collins. M. Collins représente le Miramichi River Environmental Assessment Committee.

Monsieur Collins, vous avez la parole pendant 10 minutes. Merci.

**M. Harry Collins (directeur général, Miramichi River Environmental Assessment Committee):** Merci de m'avoir invité; je l'apprécie. J'ai reçu l'invitation tard hier après-midi, et nous avons donc dû nous précipiter pour réunir des renseignements. Cependant, nous avons déjà eu des conversations avec M. Finnigan, et nous le remercions de nous avoir écoutés plus tôt. J'ai hâte de partager certains de ces points avec le reste du Comité aujourd'hui.

Le Miramichi River Environmental Assessment Committee est actif dans la région de la rivière Miramichi depuis 1998. Nous avons depuis longtemps des activités au niveau de cette rivière. Nous observons avec des outils scientifiques très crédibles depuis ce moment-là non seulement le système d'eau douce, mais aussi l'estuaire de la Miramichi, qui est un grand système estuarien très fertile ou l'a été par le passé à tout le moins.

Nous avons remarqué quelque chose au cours de cette période, et ce n'est pas surprenant, qu'avec l'effondrement de l'industrie... Nous avons eu l'extraction des métaux de base sur la Tomogonops et cela a plus ou moins disparu du bassin hydrographique maintenant. De fait, on peut dire que c'est complètement disparu. Nous avons eu l'industrie des pâtes et papier, qui s'est effondrée au cours des 27 dernières années. Disons que nous parlons de cette période à peu près. Cette industrie a maintenant disparu. Nous avons eu d'autres grandes industries qui se sont effondrées également et qui ont toutes eu un apport dans la rivière qui a été mesuré par le passé. Ces impacts ont presque entièrement disparu.

Du côté positif sur le plan de l'environnement, tous ces effondrements d'industrie sont bien sûr positifs pour l'environnement dans son ensemble, parce que nous n'en subissons plus les retombées importantes. J'ajoute à cela que nous avons deux nouvelles usines de traitement des eaux d'égout, la plus grande pour le côté nord et le côté sud de la ville de Miramichi. Ces usines ont été mises en service au cours de cette période.

Avec cela, on penserait que toutes ces choses réduiraient l'impact sur notre bassin hydrographique, et c'est un grand bassin hydrographique. Le bassin hydrographique de la Miramichi représente 23 % de la superficie de la province. C'est un très grand bassin hydrographique. C'est le plus grand bassin hydrographique intact de toute la province du Nouveau-Brunswick.

On penserait que ces changements entraîneraient une véritable augmentation des stocks vivriers de base, des stocks de poisson, et

que l'amélioration environnementale serait visible. Et sur plusieurs plans, elle l'est.

Cependant, nous avons examiné cela sur plusieurs années, et nous ne voyons pas ce à quoi on pourrait s'attendre. Il faut se demander pourquoi. Nous avons eu l'honneur en 1996 d'être les hôtes de l'atelier « Water, Science, and the Public: The Miramichi Ecosystem ». C'était un atelier scientifique, et M. Michael Chadwick en a été le réviseur, produisant un document dans la série Publications spéciales canadiennes des sciences halieutiques et aquatiques. Il est disponible, bien sûr, en tant que document technique.

Nous avons étudié l'état de l'environnement durant cette période. Nous avons entendu des exposés de scientifiques venant de partout dans la région atlantique du Canada, d'organismes fédéraux, d'organismes provinciaux ainsi que d'universités et de collèges, sur le sujet. C'est un regroupement de tous ces exposés. Nous avons constaté, même à l'époque, qu'il y avait eu une baisse des stocks de certaines espèces. Nous avons produit un rapport sur l'état environnemental en 2007. Ce rapport examinait l'état actuel et tenait compte de toutes les circonstances d'effondrement d'industrie et de ralentissement économique, ce que l'on penserait qui améliorerait le rendement environnemental, mais cela n'a pas été le cas.

Toutes ces choses s'accumulant, nous avons ensuite eu une interruption de 10 ans des activités scientifiques pour les raisons dont vous vous doutez probablement. Il n'y a pas eu, au cours des 10 dernières années environ, un grand nombre d'activités scientifiques menées par le gouvernement fédéral, surtout, dans ce bassin hydrographique, et surtout dans l'estuaire. Tenant compte de cela, nous avons écrit une lettre à l'honorable Dominic LeBlanc le 8 août 2016, et suivi cette lettre d'une rencontre avec M. Finnigan. Je vais vous présenter certains extraits de cette lettre et vous décrire nos demandes.

Nous avons dit qu'il y a eu 27 ans d'améliorations radicales dans l'état environnemental de la rivière, et nous avons remarqué qu'en dépit des changements dans la qualité de l'eau, nous constatons une baisse inquiétante dans les populations de poisson importantes. Nous avons parlé des deux documents dans lesquels ces changements inquiétants sont mentionnés, « Water, Science, and the Public: The Miramichi Ecosystem » et « State of the Environment Report for the Miramichi Watershed », de 2007.

• (0930)

Le rapport le plus récent a signalé des tendances inquiétantes chez l'anguille, le poulamon, l'alose, l'éperlan et le saumon atlantique, la population de ces deux derniers ayant été à une certaine époque la plus élevée au monde. Avec le nombre d'éperlans dans notre bassin hydrographique et l'importance de ce poisson pour ce dernier, quand on constate des réductions d'une telle ampleur...

La cause de ces réductions est inconnue, et on peut voir aussi, en conséquence, la diminution du nombre d'oiseaux de rivage et de prédateurs. Par contre, on constate l'augmentation du nombre de bars d'Amérique et de phoques gris. Qu'est-ce qui cause tout cela? Pourquoi les choses ne s'améliorent-elles pas et, plutôt, semblent-elles se détériorer quelque peu?

Nous avons présenté trois demandes dans cette lettre. Premièrement, nous avons demandé que le ministère des Pêches et Océans, dont l'honorable Dominic LeBlanc est encore, à ma connaissance, le ministre, de fournir une mise à jour de l'état des stocks susmentionnés, y compris les tendances au niveau des débarquements de poisson et des efforts de pêche.

Deuxièmement, nous avons demandé un soutien, des données et un financement, si possible, pour un projet de niveau de maîtrise dans lequel on comparerait l'état actuel et l'état historique de l'écosystème de la Miramichi. Nous pourrions recevoir un soutien technique de l'Université de Moncton, de l'Université du Nouveau-Brunswick, de la NBBC, de la Miramichi Salmon Association, de la Fédération du saumon atlantique et d'autres organismes.

Troisièmement, nous avons demandé qu'il soit compris que le MREAC — le Miramichi River Environmental Assessment Committee — est prêt à appuyer et à faciliter cette activité scientifique et serait heureux de vous rencontrer n'importe quand pour en parler davantage.

Avec ceci à l'esprit, nous espérons raviver l'activité scientifique dans le bassin hydrographique de la Miramichi. On peut concentrer la majeure partie de ces activités scientifiques dans l'estuaire de la Miramichi où on peut voir un grand nombre de ces problèmes. C'est essentiellement ce dont il s'agit. Notre organisme existe depuis longtemps. Nos membres ont des antécédents scientifiques très crédibles. L'appui fédéral et provincial dont nous avons bénéficié par le passé a presque disparu suite à tout ce qui s'est passé au cours des 10 dernières années et à la réduction des activités scientifiques fédérales.

Sur ce, mesdames et messieurs, je termine mon exposé.

**Le président:** Merci, monsieur Collins. Je l'apprécie.

Nous avons Mme Debbie Norton, présidente du Miramichi Watershed Management Committee. Vous disposez d'un maximum de 10 minutes, madame.

**Mme Deborah Norton (présidente, Miramichi Watershed Management Committee Inc.):** Très bien. Merci.

Comme cela a été mentionné, je m'appelle Debbie Norton. Je suis la présidente du Miramichi Watershed Management Committee, le MWMC, qui a été constitué en 1995. Nous avons un accord tripartite avec le ministère des Pêches et Océans et avec son homologue provincial, qui a été renommé récemment, visant la cogestion du bassin hydrographique de la Miramichi.

Le MWMC n'est pas un groupe de conservation comme tel. C'est une fédération d'organismes intervenant le long de la rivière Miramichi. Nous avons un intérêt commun, celui d'assurer la conservation et l'utilisation judicieuse des ressources de pêche récréative dans la zone des pêches récréatives de la Miramichi.

Quatre espèces nous inquiètent: le saumon atlantique sauvage, l'omble moucheté, tant celle de la pêche en mer que celle des activités près du domicile, l'alose et le bar d'Amérique. Nous affirmons que la valeur des pêches récréatives est un puissant facteur de motivation pour les pêcheurs à la ligne, les gouvernements et le public en général pour ce qui est de la conservation des ressources halieutiques dont dépend la pêche à la ligne. Nous affirmons aussi que la valeur socioéconomique de nos pêches récréatives motive grandement la volonté politique et la conscience du public quant à la protection d'un environnement sain et de notre qualité de vie ici sur la Miramichi.

Vous allez m'entendre utiliser l'expression « capture selon l'abondance » à maintes reprises. La capture selon l'abondance est quelque chose qui va de soi. C'est une chose qu'on ne peut contester.

Le MWMC enjoint le gouvernement à gérer nos écosystèmes de sorte qu'ils soient équilibrés. Vous avez déjà entendu certains de nos collègues dire qu'ils ne sont pas équilibrés. Ils sont hors de contrôle. Et ce sont les hommes qui en sont la cause. Nous sommes censés être l'espèce la plus intelligente, mais nous avons tendance à favoriser

une espèce au détriment d'une autre. Cela permet à une population de croître excessivement et à une autre de s'effondrer.

À l'heure actuelle, sur la Miramichi et dans l'Est du Canada, nos écosystèmes sont hors de contrôle.

Commençons par parler du saumon atlantique sauvage. Sa population a subi un déclin inquiétant et c'est la raison pour laquelle vous êtes ici. On a mis en oeuvre divers règlements pour aider à faire remonter cette population. On a mis en oeuvre dans tout le Nouveau-Brunswick un système de remise à l'eau des prises par les pêcheurs à la ligne. De nombreuses études poussées du système de remise à l'eau des prises ont révélé qu'entre 3 et 5 % des pêcheurs à la ligne utilisant ce système n'atteignent pas leurs limites.

J'affirme catégoriquement que c'est un moyen plus efficace de faire en sorte que nos espèces continuent à croître plutôt que de les assommer. Certaines personnes diront qu'avec le système de remise à l'eau des prises, certains des poissons meurent. Si vous leur frappez la tête quand vous les pêchez à la ligne, ils mourront certainement. Si vous les faites frire dans une poêle, ils ne feront pas des bébés pour alimenter notre bassin hydrographique.

Le système de remise à l'eau des prises est en vigueur pour toutes les pêches à la ligne récréative au Nouveau-Brunswick. J'aimerais préciser que nous avons trois Premières Nations vivant le long de la Miramichi. Deux d'entre elles, Eel Ground et Red Bank, ont réduit volontairement leurs prises durant les deux dernières années. Elles ont une certaine allocation. Elles n'ont pas capturé ces nombres parce qu'elles considèrent qu'elles ont elles aussi un rôle dans le rétablissement du nombre de saumons.

Revenant à l'expression « capture selon l'abondance » et au terme « capture », il n'y a aucun mal à capturer un poisson si celui-ci est en abondance. Nous avons tous grandi sur la Miramichi en mangeant du poisson parce que c'était ce que le Seigneur nous donnait à manger à ce moment-là. Si les poissons sont en abondance, il n'y a rien de mal à les capturer. Nous travaillons fort à l'heure actuelle pour ramener ces nombres à un niveau où nous pourrions de nouveau capturer des poissons à volonté.

Deuxièmement, quand on arrivera à ce stade, nous devons avoir une gestion rivière par rivière des captures selon l'abondance.

● (0935)

Mon collègue a fait remarquer à quel point la rivière Miramichi est grande. Il y a en réalité quatre rivières principales dans le réseau hydrographique de la Miramichi. S'il y a une abondance de saumons remontant la Miramichi Sud-Ouest, cela n'a absolument rien à voir avec l'abondance dans la Miramichi Nord-Ouest, et vice-versa. Dorénavant, quand nous aurons du poisson à capturer, nous devons le faire en fonction de l'abondance des poissons dans chaque rivière, indépendamment.

Il fut un temps où nous pouvions prédire le nombre de poissons qui entreraient l'année suivante en fonction du nombre sortant, mais à cause de la mortalité en mer et de toutes ces choses, nous ne pouvons plus affirmer que nous aurons en 2017 un nombre  $x$  de poissons. Le MWMC déclare que nous devrions, en 2017, procéder à un décompte pour déterminer s'il y a abondance de poissons à capturer. On appelle cela un examen de mi-saison. En d'autres termes, on compte les poissons qui remontent la rivière de mai à la mi-juillet, puis on détermine s'il y a abondance. Dans l'affirmative, il n'y a aucun mal à capturer cette abondance dans cette rivière particulière.

Disons qu'il y a 500 ou 1 000 poissons, quel que soit le nombre; nous proposons que le Nouveau-Brunswick mette en place un système semblable au tirage des permis de chasse à l'original qui sont attribués en fonction de l'abondance de la population des originaux; on devrait faire la même chose pour les poissons. Si je voulais pêcher un poisson qui est en abondance, je pourrais m'inscrire et peut-être obtenir un permis de pêche de ce poisson en abondance.

J'ai beaucoup de choses à dire au sujet du saumon atlantique, mais je vais passer à autre chose car je suis conscient du temps.

J'aimerais préciser que le bar d'Amérique du golfe du Saint-Laurent n'est pas — et j'insiste sur le mot « pas » — une espèce envahissante dans la Miramichi ou dans cette région. Il avait subi un important déclin. J'aimerais souligner que le travail du ministère des Pêches et Océans est probablement la plus grande réussite jamais réalisée, ayant ramené une espèce menacée d'extinction. À un moment donné, il n'y a pas très longtemps, on estimait que le nombre de ce poisson s'élevait à 4 000; il s'élève présentement à plus de 300 000. C'est une très grande réussite.

J'aimerais mentionner de nouveau la notion de capture selon l'abondance et celle du rétablissement de l'équilibre de notre écosystème. Aucun membre du MWMC ne cherche à détruire le bar d'Amérique. Ce n'est pas une espèce envahissante. Il a sa place ici, et comme nous en avons un si grand nombre, nous pouvons en pêcher davantage. C'est une excellente occasion pour les pêcheurs à la ligne récréatifs de profiter de la pêche, de la culture et de toutes les autres choses plaisantes qui accompagnent la pêche.

En 2014, nous avons écrit au MPO; vous trouverez la lettre en pièce jointe. Même à l'époque, quand les nombres de poissons ne s'élevaient qu'à 200 000 environ, nous avons demandé un certain nombre de choses. Nous avons demandé qu'il soit permis de garder tout bar pêché de 55 centimètres ou plus. Cela éliminerait la catégorie de 2013 selon laquelle les pêcheurs à la ligne avaient de la difficulté à attraper un poisson qu'ils pouvaient garder. Nous avons aussi demandé que tout bar pêché en eaux sans marée puisse être capturé puisque ce poisson se nourrit d'autres poissons dans la région. Nous avons demandé que la limite quotidienne soit établie à au moins quatre poissons par jour, ce qui, selon le MWMC, ramènerait la population à un niveau plus sain pour l'ensemble de l'écosystème. Nous avons demandé qu'une personne puisse en avoir au moins 12 en sa possession. Cela permettrait à ce que la pêche se poursuive d'une façon durable. Nous avons demandé que les hameçons sans barbe soient obligatoires, ce qui permettrait aux pêcheurs à la ligne de continuer à remettre à l'eau les prises sans que celles-ci ne subissent des blessures excessives. Enfin, nous avons demandé que la saison soit ouverte le 15 avril et fermée le 15 novembre chaque année.

Depuis lors, la population a continué de croître. Par conséquent, le MWMC estime que nos Premières Nations le long de la rivière devraient peut-être recevoir un permis de pêche commerciale durable, ce qui contribuerait à réduire la population et à rétablir l'équilibre de notre écosystème.

• (0940)

Une autre chose qui est totalement déséquilibrée, c'est notre population de phoques. Là encore, je préconise la chasse selon l'abondance. Le MWMC n'encouragerait jamais la destruction d'une espèce pour en sauver une autre, mais nous estimons qu'il doit y avoir un équilibre. À l'heure actuelle, la population de phoques est disproportionnée.

Il est présentement question de permettre la chasse et la vente de la carcasse entière dans divers marchés. Le MWMC est d'avis que la

Première Nation d'Eel Ground de Miramichi, qui est un intervenant du MWMC par le truchement de son affiliation à Anqotum, soit autorisée à chasser le phoque ici dans la baie Miramichi et, si elle ne désire pas le faire, que d'autres organismes en mesure de mener cette chasse soient autorisés à le faire.

Très rapidement, au sujet de la protection des ressources: nous avons besoin de beaucoup plus. La Miramichi s'étend sur 12 000 kilomètres carrés. Nous avons besoin de plus de personnel. Nous avons besoin de patrouilles mixtes comportant des membres des forces provinciales d'application de la loi. Les gardes des Premières Nations ont besoin d'une formation supplémentaire pour être admissibles à participer aux patrouilles mixtes. Nous avons besoin de technologie. Il y a toutes sortes de choses, comme les drones. Comme vous pourrez le constater aujourd'hui, les agents sur le terrain sont en plein milieu de la nature. Les téléphones cellulaires ne fonctionnent pas. Les agents ont besoin de téléphones satellite pour pouvoir demander de l'aide et envoyer et recevoir des messages. Nous avons besoin de meilleurs programmes d'éducation pour les collectivités. Peut-être qu'un de ces programmes pourrait être un programme de surveillance de la rivière.

Merci beaucoup de m'avoir invitée. J'espère sincèrement que cela contribuera à faire croître notre population de saumons.

• (0945)

**Le président:** Merci, madame Norton.

Chers collègues, nous avons deux demandes supplémentaires. On ajoutera une personne dans ce groupe-ci de témoins, et une autre dans le suivant. Cependant, compte tenu de l'heure et de notre arrêt plus tôt pour les problèmes techniques, je dois demander que nous prolongions la séance au-delà de 12 heures. Nous aurons probablement à aller jusqu'à 12 h 15 ou 12 h 20 pour tenir compte de tout le monde.

Êtes-vous d'accord? Les membres du comité sont-ils d'accord?

**M. Todd Doherty:** Dans la mesure où Pat offre le café.

**Le président:** Pat, vous devrez offrir le café pour que cela passe.

**M. Todd Doherty:** Monsieur le président, je peux parler avec confiance pour le reste du groupe. Nous savons tous que deux ou trois heures passées dans chaque collectivité ne suffisent pas; par conséquent, nous sommes tous d'accord je crois pour accorder autant de temps que possible aux témoins.

**Le président:** Je crois que les autres conviendront avec vous — dans la mesure où Pat offre le café; nous sommes tous d'accord.

Ceci dit, madame Sonja Wood, pouvez-vous vous rapprocher un peu, s'il vous plaît? Vous passerez après M. LeBlanc.

Monsieur LeBlanc, vous avez la parole pendant 10 minutes.

[Français]

**M. David LeBlanc (président directeur général, Conseil de gestion du bassin versant de la rivière Restigouche inc.):** Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous remercie de l'occasion que vous nous donnez de présenter au Comité nos préoccupations concernant le secteur de la rivière Restigouche.



Je m'appelle David LeBlanc et je suis président directeur général du Conseil de gestion du bassin versant de la rivière Restigouche inc., un organisme qui a été fondé en 2002. Je suis originaire de Matapédia, un village reconnu pour sa pêche au saumon et situé au confluent des rivières Matapédia et Restigouche, deux rivières de renommée mondiale. Je suis biologiste de formation et je travaille au sein de cet organisme depuis 2007. Le Conseil de gestion du bassin versant de la rivière Restigouche oeuvre à la concertation, à la conservation et à la protection du saumon du bassin versant de la rivière Restigouche, incluant les rivières Matapédia et Patapédia au Québec, ainsi que les rivières Kedgwick, Little Main Restigouche et Upsalquitch, au Nouveau-Brunswick.

Le conseil d'administration est composé de 19 personnes représentant les Premières Nations, les camps de pêche, le public, la foresterie, l'écotourisme, les gestionnaires d'eaux publiques et autres organisations oeuvrant dans le domaine connexe au nôtre.

Le bassin versant de la rivière Restigouche est un territoire interprovincial d'environ 10 000 kilomètres carrés, situé dans une proportion de 60 % au Nouveau-Brunswick et de 40 % au Québec. Le saumon de la rivière Restigouche est une ressource alimentaire importante pour les Premières Nations de Listuguj au Québec et de Eel River Bar au Nouveau-Brunswick.

Au niveau de la pêche sportive dans le bassin versant de la rivière Restigouche, selon une étude socio-économique de l'Université du Nouveau-Brunswick réalisée en 2010, la pêche récréative dans le secteur privé génère annuellement 11,2 millions de dollars et l'équivalent de 535 emplois saisonniers.

Quant aux enjeux dans le bassin versant de la rivière Restigouche, même si nous sommes conscients qu'il y a d'autres enjeux importants en mer et en estuaire, je laisserai le soin à d'autres groupes, notamment à la Fédération du saumon atlantique que vous recevrez cet après-midi, de vous transmettre les préoccupations liées aux migrations maritimes.

En tant qu'organisme de gestion de rivières, le conseil s'occupe principalement des enjeux qui touchent aux éléments du cycle du saumon en eau douce. Je concentrerai donc le reste de mon exposé sur les principaux enjeux observés dans notre bassin versant.

Nous observons depuis quelques années une accentuation des changements du régime hydrologique causés par les changements climatiques et un manque de planification de la gestion forestière en fonction des bassins versants.

Des impacts notables sont observés aux niveaux de l'érosion des berges, de l'apport de sédiments et de débris dans les rivières ainsi que la création d'obstacles infranchissables au niveau des pontons de diamètre insuffisant et des embouchures de tributaires. Nous recommandons que des approches visant à avoir des modèles de gestion forestière par bassin versant, telle que l'approche des aires équivalentes de coupe au Québec, soient adoptées pour les rivières à saumon du Nouveau-Brunswick.

Le manque de ressources en protection et en conservation est un enjeu important pour le bassin versant de la rivière Restigouche. La fermeture à Kedgwick du bureau de conservation et de protection du ministère de Pêches et Océans Canada et le déplacement des ressources de ce bureau à l'extérieur de la région font en sorte qu'aucun agent des pêches n'est aujourd'hui affecté à travailler à l'intérieur de notre bassin versant. En conséquence, très peu de patrouilles sont déployées et les délais de réponse de plusieurs heures donnent lieu à des pertes de géniteurs au profit de braconniers.

Nous recommandons que chaque bassin versant de rivières à saumon d'importance, comme la Restigouche, soit doté sur son territoire d'un bureau de conservation et de protection de Pêches et Océans Canada. Le système de recrutement pour combler les postes vacants devrait être allégé et des partenariats devraient être conclus, entre autres avec les Premières Nations, pour assurer un plus grand nombre d'agents sur le terrain.

Selon nous, il y a une sous-estimation des besoins en reproducteurs dans le calcul de l'établissement des seuils de conservation, ce qui donne lieu à une surestimation de l'état des stocks actuels. Nous notons que les cibles de gestion actuelles ne tiennent pas compte de la totalité des habitats pour juvéniles pouvant être utilisés pour les premières années du cycle de vie du saumon. Pour mieux représenter les cibles de gestion, nous recommandons une mise à jour des cibles de nombre d'oeufs requis par unité d'habitat ainsi qu'une mise à jour des habitats potentiels.

Hier, sur la rivière Kedgwick, un des principaux tributaires du bassin versant, j'ai participé au décompte annuel des saumons. Ce décompte visuel se fait en apnée. Je peux vous confirmer que nous nous situons encore à 50 % des seuils de conservation dans la rivière Kedgwick. L'an dernier, ce taux était de 49 %. Donc, la situation demeure critique même en considérant qu'on sous-estime les habitats disponibles.

● (0950)

C'est une situation problématique et critique, non seulement pour la rivière Miramichi, ce qui est souvent mentionné, mais aussi de plus en plus pour la rivière Restigouche.

Nous pensons qu'il faut augmenter la collaboration entre les secteurs qui s'occupent des sciences et ceux qui s'occupent des habitats au sein du ministère des Pêches et des Océans afin d'aborder les problèmes de fragmentation des habitats. Nous observons que les données recueillies lors des inventaires de densité des juvéniles par Pêches et Océans Canada ne sont pas utilisées pour identifier les problèmes d'obstruction.

Je vais vous expliquer la situation à cet égard. Il se fait des inventaires sur le terrain. On note qu'il y a des habitats qui, historiquement, étaient utilisés par les juvéniles, mais lorsqu'il y a absence de saumon, il n'y a pas de communication avec la section de Pêches et Océans Canada qui s'occupe des habitats pour indiquer que certains habitats historiquement utilisés ne le sont pas présentement. Il n'existe pas de processus mis en place pour lier la science aux actions relatives à l'habitat et à la gestion. Nous croyons que les indices sur les données de densité ainsi qu'une augmentation du nombre de sites pour évaluer la présence ou l'absence de juvéniles devrait permettre de localiser les obstacles comme les pontons, les chutes trop élevées, les barrages de castors et les embâcles de bois. Un programme de suivi devrait être développé pour assurer la connectivité des habitats.

L'augmentation potentielle du transport ferroviaire d'hydrocarbures sans étude d'impact complète cause un risque accru pour l'habitat du saumon. Par exemple, dans notre bassin versant, le projet de Chaleur Terminals à Belledune, qui prévoit le transport quotidien de 220 wagons d'hydrocarbures provenant de l'Alberta, va transiter à proximité des rivières Matapédia et Restigouche sur une distance de 70 kilomètres. Aucune étude d'impact de ce projet n'a été réalisée par le gouvernement du Québec.

La présence de plus de prédateurs d'une plus grande diversité en eau douce pose un risque pour le saumon atlantique. Depuis quelques années, nous observons davantage de cormorans et de bars rayés dans la rivière Restigouche. Il y a même des phoques. La présence de phoques à plus de 125 kilomètres de la mer a été notée en 2015. En 2016, on a confirmé que des bars rayés ont été capturés pour la première fois dans les rivières Matapédia et Restigouche. Nous pensons qu'un contrôle des prédateurs pourrait dans certains cas favoriser le rétablissement des stocks.

Depuis plusieurs années, nous avons vu le gouvernement du Canada réduire les ressources humaines au sein de Pêches et Océans Canada, ce qui a eu des impacts négatifs sur la gestion, la protection et la coordination d'actions bénéfiques au saumon atlantique. Nous sommes cependant encouragés par le réinvestissement récent du MPO dans les ressources humaines, entre autres par le processus visant l'établissement d'un plan conjoint de recherche sur le saumon de l'Atlantique.

Nous avons également été bénéficiaires du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives. Nous croyons que ce programme devrait être maintenu et valorisé.

Le fonds de dotation du gouvernement du Canada géré par la Fondation pour la conservation du saumon atlantique et dont les intérêts sont investis dans des projets relatifs au saumon atlantique est un autre bel exemple de stratégie qui aide les différents groupes comme le nôtre à réaliser plusieurs projets par année. Une majoration des investissements dans ces programmes et dans l'embauche de ressources en gestion, en habitat, en protection, en recherche et dans le fonds de dotation ne pourrait qu'améliorer l'état des stocks de saumon atlantique, dans la mesure où ces investissements sont orientés vers des actions concrètes.

J'ajouterai quelques points par rapport aux notes d'allocation que j'ai transmises.

Parlons des droits liés aux pêches alimentaires pour le bassin versant de la rivière Restigouche pour le stock du Nouveau-Brunswick. Les pêches alimentaires sont les seules permises pour Listuguj et Eel River Bar dans notre région. On croit qu'il devrait y avoir une inclusion des Premières Nations dans le suivi, la gestion et la protection des populations. On devrait intégrer les Premières Nations à ces processus. Des programmes devraient être mis en place pour développer les capacités, tant au niveau de la protection que du suivi des stocks. Le MPO devrait avoir des partenariats et effectuer des suivis serrés pour encourager les Premières Nations à développer et à adopter des plans de pêche durables. Je pense, par exemple, à la communauté de Listuguj, qui opère un plan de pêche de façon autonome depuis 1993. Le MPO devrait également assurer un suivi pour assurer le respect des ententes et des licences élaborées avec les Premières Nations.

Pour terminer, la réduction des budgets en recherche, en protection, en conservation et en sciences est souvent vue comme un moyen facile de diminuer les dépenses gouvernementales à court terme, mais cela ne tient pas compte des impacts à moyen et long terme.

• (0955)

Malheureusement, de nos jours, nous vivons les conséquences des coupes budgétaires des dernières années et des mesures draconiennes de gestion mises en place. Mentionnons la remise obligatoire à l'eau de toutes les captures dans les Maritimes et, à présent, la remise à l'eau des grands saumons dans la plupart des rivières du Québec. Ces mesures créent une baisse d'achalandage marquée des pêcheurs sportifs.

Dans la région de la Restigouche, l'année dernière, il y a eu une diminution d'environ 35 % en ce qui concerne les eaux publiques et une diminution de 31 %, cette année, au Québec. Cette situation résulte en un manque à gagner et des pertes de revenu importantes au sein d'organismes locaux et d'entreprises qui risquent, à leur tour, de diminuer leurs investissements en recherche et en protection.

Je vous remercie.

**Le président:** Merci, monsieur LeBlanc.

[Traduction]

Nous passons maintenant à Mme Wood, pendant 10 minutes. Je vous demanderais aussi de nous présenter une courte biographie parce que nous n'en avons pas une ici.

Si vous voulez bien vous présenter, puis passer à votre exposé.

**Mme Sonja Wood (présidente, Friends of the Avon River Minas Basin, à titre personnel):** Merci de nous accueillir aujourd'hui. Cela a été une décision impromptue pour nous de venir ici. Nous venions tout juste d'apprendre la tenue de cette séance. Je m'appelle Sonja Wood, et vous avez ici mon époux, Chris Mansky. Nous venons de la Nouvelle-Écosse, et nous représentons le groupe Friends of the Avon River. La rivière Avon est en partie dans le bassin des Mines et en partie dans la baie de Fundy.

L'équipe gouvernementale responsable de la gestion du saumon atlantique sauvage dans la baie de Fundy a désigné la rivière Avon comme une rivière de la baie de Fundy visée par le rétablissement. L'équipe de rétablissement de l'arrière-baie de Fundy a désigné ainsi 42 rivières. La rivière Avon est l'une d'entre elles. La rivière Avon est un immense bassin hydrographique ayant des affluents qui sont aussi des rivières productrices de saumon: la Ste-Croix, la Cognagun, la Kennetcook et la Halfway.

Le problème de la rivière Avon, c'est que c'est la seule rivière du Canada dans laquelle aucun poisson ne passe. Lisa Isaacman a étudié le problème et l'a confirmé dans une étude en 2002. Nous savons que c'est une rivière productrice de saumon et qu'elle a une importance cruciale dans la reproduction du saumon. Il n'y a aucun passage pour les poissons dans ce bassin hydrographique, ce qui représente un stress immense pour le saumon atlantique sauvage.

Depuis 2004, je suis présidente du conseil du groupe Friends of the Avon River. Nous avons demandé aux responsables fédéraux des pêches de lancer une étude d'impact environnemental approfondie et exhaustive sur ce bassin hydrographique. Quand la jetée a été construite en 1968, aucune évaluation de la rivière n'a été faite ni de la façon dont cette structure nuirait aux espèces vivant dans ce bassin hydrographique.

Le nombre de saumons atlantiques sauvages, sa population et son déclin nous inquiètent beaucoup, mais nous nous inquiétons beaucoup aussi au sujet de l'anguille américaine. La rivière Avon a une importance cruciale dans la reproduction des anguilles américaines femelles qui fait en sorte que les nombres ne diminueront pas. Cette barrière empêche les espèces d'accéder aux habitats essentiels pour poursuivre leur cycle de vie, et elles finissent essentiellement par mourir dans ce canal boueux.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, le désastre de la rivière Avon a commencé en 1968 quand la jetée a été construite. Il y a eu le long du bassin hydrographique une érosion rapide qui a essentiellement détruit 16 marais de transition entre l'eau douce et l'eau de mer. Le bouchon boueux est remonté de la Ste-Croix, qui est essentiellement une rivière morte maintenant. Aucun saumon n'accède à cette rivière.

La rivière Kennetcook est aussi bouchée par ce lit de boue et de limon, le résultat d'une érosion de quelque 50 ans le long du bassin hydrographique. Ce bouchon est descendu dans la Cogmagun, et dans la Halfway, et il cause réellement un désastre dans le bassin hydrographique entier de la rivière Avon.

Ce qui nous inquiète le plus, c'est que nous n'avons jamais vu une étude quelconque effectuée le long de cette rivière. Nos supplications ont été vaines. De nombreux gouvernements nous ont écoutés, puis ils ont rejeté nos préoccupations et fermé les yeux. Nous avons d'énormes projets industriels qui se déroulent dans le bassin des Mines présentement. Nous avons des projets d'énergie marémotrice. Alton Gas s'apprête à déverser de la saumure salée dans la rivière Shubénacadie. Un énorme projet d'élargissement d'autoroute est en cours à la rivière Avon et, à ma connaissance, on prévoit la construction d'un pont à six voies, pas pour un passage libre des poissons, mais simplement pour la circulation.

Nous ne voulons pas que tout cela se produise sans qu'une étude d'impact environnemental ne soit faite à ce stade. Voilà pourquoi nous avons lancé la pétition, qui a été présentée le 21 septembre au gouvernement fédéral, demandant l'exécution de cette étude exhaustive du bassin hydrographique en vue de la détermination d'un moyen de réduire l'impact de ce problème.

Nous avons travaillé étroitement avec l'équipe de rétablissement de l'arrière-baie de Fundy. Nous avons participé à de nombreuses réunions avec Sentinelles Petitcodiac. À notre avis, on pourrait utiliser certaines portions du modèle établi en 2007 sur la rivière Petitcodiac pour accélérer le projet le long de la rivière Avon. Il faudra procéder à un peu plus de recherches pour la rivière Avon, parce que celle-ci n'a jamais eu de passage pour les poissons; il y aura donc un peu plus de travail à faire.

• (1000)

Cependant, on pourrait accélérer les choses en utilisant le modèle établi sur la Petitcodiac. Nous recommandons que cela soit envisagé sérieusement maintenant avant qu'un projet d'autoroute quelconque ne soit mis en oeuvre, ou avant que n'importe quel autre projet ne soit entrepris dans le bassin des Mines. Nous espérons que le principe d'« aucune perte nette » du gouvernement soit pris en compte ici. Si nous allons créer la pagaille, nous pourrions peut-être faire quelque chose pour régler ce problème.

La rivière Avon était appelée auparavant la « Grande rivière du saumon ». La population de saumon qui remontait cette rivière était si garnie que, quand on arrivait à la zone de transition entre l'eau douce et l'eau de mer, la rivière était tellement remplie de poissons qu'il était possible de la traverser sur le dos des saumons. C'est ce qu'on disait. Cette année, nous avons compté 20 saumons atlantiques sauvages dans ce bassin hydrographique, et nous craignons qu'ils n'arrivent pas à traverser la barrière de la jetée. Cette barrière, à notre avis, est une barrière illégale, et nous estimons qu'il est temps de faire quelque chose à ce sujet. Il y a des espèces en péril. Nous savons que c'est une rivière à laquelle l'équipe de rétablissement de l'arrière-baie de Fundy a accordé la priorité, et elle fait partie de la liste des rivières dont elle supervise le rétablissement. Nous demandons que cette évaluation environnementale exhaustive soit menée immédiatement.

Merci de nous avoir écoutés. Nous apprécions la possibilité d'être ici.

**Le président:** Merci, madame Wood.

Nous passons maintenant à l'autre partie de notre rencontre, soit les questions des députés. Nous accordons à chaque député un bloc de temps au cours duquel il peut vous poser des questions, ou faire

des observations. Si vous voulez bien, comme cette salle est assez grande, quand vous répondez à une question, rapprochez-vous du microphone. Assurez-vous d'être assez proche du microphone parce que nous devons tout enregistrer. Nous devons écrire un rapport fondé sur votre témoignage, et nous voulons donc tout saisir. Une dernière chose: je peux être un peu souple dans le calcul des sept minutes quand vous répondez, mais je peux avoir besoin de vous faire conclure rapidement parce que le temps est un peu serré.

Ceci dit, monsieur Finnigan, c'est votre tour. Vous avez sept minutes.

• (1005)

**M. Pat Finnigan:** Merci, monsieur le président. Bienvenue au comité. Je suis heureux de vous accueillir à Miramichi. Je veux aussi reconnaître le fait que le saumon atlantique n'est pas seulement dans la Miramichi, bien que nous prétendions que c'est le meilleur saumon au monde. Il y a aussi de nombreuses autres rivières, y compris en Nouvelle-Écosse. Il y en a quelques-unes sur l'île, et d'autres, à Terre-Neuve, d'où nous venons de revenir.

[Français]

Madame Lambert, je vais commencer par vous.

Vous parlez d'une collaboration ou d'une étude avec les Premières Nations au sujet des coutumes ou des pratiques traditionnelles qui existent depuis des centaines d'années. Est-ce que Pêches et Océans Canada vous consulte et prend en considération les pratiques anciennes et les recommandations provenant des Premières Nations? Est-ce que vous entretenez une bonne collaboration avec le ministère?

**Mme Catherine Lambert Koizumi:** En fait, l'étude dont je vous ai parlé contient de la documentation répertoriant les savoirs écologiques des Micmacs et des Malécites au sujet de 14 espèces marines en péril dans le golfe du Saint-Laurent et la Baie-des-Chaleurs. Le financement de cette étude provient du Fonds autochtone pour les espèces en péril de Pêche et Océans Canada et du PAGRAO, soit le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques. Nous avons donc procédé à l'étude et nous avons documenté les utilisations traditionnelles, les méthodes de pêche — autrefois au harpon, puis au filet dans le cas des pêches communautaires plus modernes — sur les plans alimentaire, rituel et social. Nous avons remis le rapport au MPO et nous espérons qu'il va considérer ces informations. Il est important de formuler des recommandations relatives à la manière d'incorporer le savoir traditionnel aux pratiques actuelles.

Comme le disait M. LeBlanc, il m'apparaît très important de favoriser l'intégration des Premières Nations à tous les cycles de la gestion de cette espèce.

**M. Pat Finnigan:** Merci.

Je sais que le gouvernement du Québec gère différemment ses stocks de saumon. Il est plus indépendant et fait les choses à sa manière. Un bon exemple de cela est la pêche dans la rivière Restigouche. D'un côté de la rivière, je crois qu'on peut garder un saumon qu'on a pêché et, de l'autre, c'est la règle du *catch and release* qui prévaut.

**Mme Catherine Lambert Koizumi:** Oui, c'est le cas. M. LeBlanc pourra peut-être en dire davantage à ce sujet.

Au Québec, la gestion est différente. Elle se fait par rivières avec bassins versants et rivière par rivière en comparaison avec les autres provinces du Canada.

**M. David LeBlanc:** Je peux peut-être apporter une précision à ce sujet.

Au Québec, des changements sont survenus cette année. Plutôt que de permettre la rétention des grands saumons dès l'ouverture de la pêche, il faut maintenant attendre un décompte à la mi-saison. À ce moment-là, le nombre de saumons en rivière est compté et on détermine si on pourra, durant la deuxième partie de la saison, permettre la rétention.

En 2016, la rivière Matapédia n'a pas atteint ses cibles et on n'a donc pas pu permettre la rétention des grands saumons.

**M. Pat Finnigan:** Merci.

[Traduction]

La prochaine question s'adresse peut-être à M. Collins, mais vous pouvez tous faire des observations si vous sentez que vous pouvez contribuer à la réponse.

Monsieur Collins, comme vous l'avez dit, nous avons fait beaucoup de progrès au cours des 20 dernières années, et cela n'a peut-être pas été bon économiquement. Nous avons perdu un grand nombre d'industries qui avaient des retombées sur la rivière, que ce soit la pollution ou simplement des activités le long de la rivière. Comme je l'ai dit, nous avons nettoyé la rivière et nous avons maintenant un réseau d'égout convenable.

Pensez-vous qu'une bonne partie de ce qui arrive à la population se produit à l'extérieur de l'estuaire même de la rivière? Y a-t-il beaucoup plus de choses que nous pourrions faire qui auraient un impact important sur la population? Pensez-vous que nous regardons maintenant ce qui arrive entre... peut-être pas seulement le saumon, mais toutes les espèces de poisson?

**M. Harry Collins:** Tout d'abord, on ne le sait pas, parce qu'il y a eu un cafouillage dans les activités scientifiques à l'échelle nationale. Il y avait auparavant un effort assez important sur le plan des activités scientifiques crédibles de la part de divers organismes dans l'estuaire. C'est la lacune que nous aimerions combler à ce stade.

Il n'y a aucun doute que plusieurs de ces impacts viennent de l'extérieur. Il y a toutes sortes de choses qui se passent avec le changement climatique. Il y a les changements en biodiversité, les espèces introduites et toute une variété de facteurs qui, à notre avis, se répercutent sur ces changements ou cause le manque d'amélioration espérée. Cependant, c'est par le truchement d'activités scientifiques crédibles continues qu'on pourrait arriver à une réponse.

• (1010)

**M. Pat Finnigan:** Ma question pourrait prêter à controverse, dans une certaine mesure. Pensez-vous, par exemple, qu'avec les pratiques forestières que nous avons au Nouveau-Brunswick et le récent plan de gestion que nous venons de signer, nous avons fait une bonne gestion en ce qui concerne nos rivières? Pouvez-vous me donner votre avis à ce sujet?

**M. Harry Collins:** L'augmentation des captures, la réduction des réserves d'espèces sauvages, les ravages de serfs et les pratiques de gestion sont tous des facteurs qui causent de grandes inquiétudes. Le secteur forestier entier semble être souscrit à outrance en ce moment.

Mon opinion personnelle — et de la plupart des membres de notre comité à la table —, c'est que l'industrie est forcée de retirer une grande proportion de fibres de nos forêts; donc, oui, nous estimons que c'est un impact important.

Il y a eu de nombreuses études sur le projet Catamaran Brook, qui est effondré maintenant, à toutes fins pratiques. C'est un petit sous-

bassin hydrographique sur la Miramichi. Ce projet démontrait que les zones tampons actuelles de 30 mètres ne semblent pas suffisantes dans les cours d'eau plus importants pour ce qui est du filtrage, et cela ne semble pas avoir une influence quelconque sur la température de l'eau si l'on en juge d'après les diverses études qui ont été menées sur le sujet. Mais autrement, simplement sur le plan du volume, la gestion forestière semble être tout à fait hors de contrôle.

**M. Pat Finnigan:** Debbie, voilà deux ans maintenant que vous avez le système de remise à l'eau des prises, et vous êtes dans ce domaine. Quelle est la réaction de nos clients sur la rivière pour ce qui est du plaisir qu'ils retirent de leur expérience et du fait qu'ils ne peuvent pas griller ce poisson sur leur barbecue? Qu'avez-vous entendu? Cela a-t-il eu des retombées sur vos affaires?

**Mme Deborah Norton:** En ce qui concerne mes affaires, non, pas du tout. La plupart des gens qui viennent à la Miramichi sont ravis d'avoir un endroit dans le monde où ils peuvent attraper un poisson et de le remettre à l'eau. Est-ce que cela nuit à mes affaires, accueillir des pêcheurs du monde entier? Pas du tout.

D'un autre côté, comme je l'ai précisé, il n'y a rien de mal dans le principe de la capture selon l'abondance. La plupart des gens de Miramichi et moi-même avons grandi en capturant des poissons. Nous avons très hâte au moment où le stock sera remonté suffisamment pour que nous puissions de nouveau capturer des poissons. On y travaille très fort. Les gens aimeraient avoir un choix. À mon avis, on ne peut jouer que les cartes qui nous sont données. Pour de nombreuses raisons, les stocks sont en déclin présentement et tout le monde doit utiliser les moyens dont ils disposent pour tenter de rétablir ces stocks.

**Le président:** Merci, monsieur Finnigan, et merci, madame Norton.

Monsieur Arnold, vous avez sept minutes. Allez-y.

**M. Mel Arnold:** Merci, monsieur le président, et merci à vous tous de votre témoignage ce matin. J'ai quelques questions et je tâcherai de les présenter aussi rapidement que possible.

Debbie, c'est vous je crois qui avez mentionné le déséquilibre de l'écosystème, et j'ai entendu d'autres personnes parmi vous le mentionner ce matin. Parlez-vous de la relation prédateur-proie, ou de questions propres à la qualité de l'eau? Ou des deux? Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le déséquilibre de l'écosystème?

**Mme Deborah Norton:** Je parlais de la relation prédateur-proie. Toutes les espèces doivent manger; donc, si vous avez 100 000 animaux de plus dans une espèce qui doit manger quelque chose, cette espèce va manger tout ce qu'elle peut, y compris elle-même. Les choses doivent être en harmonie. On ne peut pas avoir 100 000, 300 000 ou un demi-million d'une espèce, et quelques membres seulement d'une autre espèce. C'est la capture selon l'abondance. Tout doit être en équilibre pour que l'écosystème se maintienne.

**M. Mel Arnold:** Bon, merci. Je connais bien le déséquilibre prédateur-proie. Nous avons eu quelques problèmes avec la gestion de la faune en Colombie-Britannique, et il est impossible de gérer une espèce sans gérer toutes les autres espèces qui y sont reliées.

Quelqu'un a mentionné le chemin de fer, 70 kilomètres de voie ferrée. Était-ce une nouvelle voie ferrée, ou une voie ferrée existante ou un prolongement? Vous avez dit qu'aucune étude d'impact n'a été effectuée à ce sujet. Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur l'historique de cette question et sur ce qui est transporté sur cette voie ferrée?

•(1015)

**M. David LeBlanc:** C'est une voie ferrée existante, mais pour garantir la stabilité et la durabilité de la connexion, par exemple, l'an dernier Canadien National a rempli une fosse à saumon dans la rivière Matapédia pour stabiliser le chemin de fer, parce qu'il est si proche de la rivière. CN a fait cela rapidement sans avoir obtenu les permis appropriés du gouvernement et d'une façon défavorable pour la fosse à saumon. Il a rempli cette fosse pour garantir la sécurité du transport vers Belledune.

**M. Mel Arnold:** Y a-t-il eu des conséquences juridiques ou des pénalités? Cela a-t-il simplement été autorisé et essentiellement ignoré?

**M. Todd Doherty:** Désolé de vous interrompre. Puis-je obtenir un éclaircissement? Que voulez-vous dire par « rempli une fosse à saumon »?

**M. David LeBlanc:** Ils ont déversé près de 3 000 tonnes de pierre dans la fosse à saumon.

**M. Mel Arnold:** Cela devait être un refuge en eau profonde.

**M. David LeBlanc:** C'était une des bonnes fosses à saumon dans la rivière Matapédia. Vous pouvez donc voir que la priorité était accordée au chemin de fer et non à l'habitat du saumon.

**M. Mel Arnold:** Y a-t-il eu des travaux de réparation là...

**M. David LeBlanc:** Comme le groupe local s'est plaint de la situation, avec l'appui de toutes les organisations de saumon, Canadien National a dû se reprendre et faire certains travaux de restauration dans un autre affluent pour compenser cela, mais ce n'était pas son intention au départ. Il l'a simplement fait en trois étapes au lieu d'une, simplement pour éviter le processus d'étude environnementale.

**M. Mel Arnold:** Merci.

Je vous laisse choisir dans le groupe de ce matin qui répondra. Quelles sont les tendances de la participation à la pêche récréative, tant par les résidents que par les touristes, depuis que vous avez commencé à constater le déclin? Est-ce que la participation d'un groupe augmente et celle d'un autre diminue? Y a-t-il des écarts de tendance par rapport à la pêche sur la rivière, que ce soit par les touristes ou les habitants locaux?

**M. David LeBlanc:** Pour la rivière Restigouche, nous avons constaté une réduction du nombre d'utilisateurs dans les eaux publiques. Comme je l'ai dit, cette réduction se chiffrait à 35 % l'an dernier dans la réserve de l'État au Nouveau-Brunswick; au Québec, avec le rajustement en fonction du nouveau plan de gestion qui ne permet pas la rétention des gros saumons, nous avons vu une réduction de 31 % sur la Matapédia pour cet organisme. Au Québec, c'est un plan de gestion rivière par rivière, et la gestion se fait par des groupes locaux; par conséquent, la Matapédia est appelée la CGRMP. L'an dernier, à cette époque, il y avait eu 6 400 jours de pêche, mais avec l'impact de ce nouveau changement, cette année, 2 000 jours de pêche ont été perdus. Pour un organisme dont le budget s'élève à 1 million de dollars, cela représente probablement une perte de 150 000 \$. Puisque cet organisme doit assurer une protection, on s'attend à ce qu'il procède l'an prochain à une certaine réduction de ses ressources de protection.

**M. Mel Arnold:** Merci.

**Mme Deborah Norton:** Pour les non-résidents de la Miramichi, cela ne semble pas avoir un impact. Cependant, la première année du système de remise à l'eau des prises, l'impact a été très important pour les résidents qui ont décidé de ne pas pêcher cette année-là.

Je viens de rentrer d'une réunion du Fonds pour la faune dont le revenu est fondé sur la vente des permis. Le revenu provenant de la vente des permis a augmenté considérablement en 2016 par rapport à 2015. Il semble qu'un grand nombre de personnes aient décidé de revenir et d'aller à la pêche de nouveau.

**M. Mel Arnold:** Merci.

Il ne me reste plus qu'une minute, et je n'ai probablement pas assez de temps pour cette question. Je me demande simplement si quelqu'un a une idée à savoir s'il y a un coupable évident quelque part? Nous avons entendu parler de la Commission Cohen sur le saumon rouge du Fraser, qui avait des pages et des pages, des volumes de témoignages, mais qui ne désignait pas un seul coupable. Nous n'avons pas non plus entendu si vous estimez que l'aquaculture a un impact dans la région également.

Il n'y a aucun coupable précis? Y a-t-il une chose que vous viseriez en particulier pour renverser la vapeur?

•(1020)

**M. David LeBlanc:** Dans notre cas sur la Restigouche, comme nous sommes un bassin versant forestier, l'impact de l'industrie forestière est très grand. Les variations de hauteur maximale sont époustouflantes. Cette année en particulier, avec la quantité de glace de l'an dernier, nous avons eu des crêtes de débit et des inondations. Cela a changé énormément le réseau hydrographique pour ce qui est des débris, de l'envasement et de la sédimentation. Cela est très inquiétant pour la rivière Restigouche.

En ce qui concerne le saumon, comme tout le monde le sait, un très grand nombre de choses ont un impact sur les rivières, les estuaires, les océans. On ne peut désigner une seule chose.

[Français]

**Le président:** Merci, monsieur LeBlanc.

[Traduction]

Merci, monsieur Arnold.

Monsieur Johns, vous avez sept minutes.

**M. Gord Johns:** Merci, monsieur le président.

Merci de votre présence aujourd'hui. Obtenir votre perspective et vos opinions a été très précieux. J'essaierai d'être le plus rapide possible dans mes questions.

Madame Koizumi, vous avez parlé des droits de pêche ancestraux. Je me demande s'il y a un modèle de cogestion qui respecte les droits de pêche ancestraux dans votre région.

**Mme Catherine Lambert Koizumi:** Nous avons pour mission de contribuer à améliorer la cogestion. Celle-ci varie d'une région à l'autre. Le modèle que nous avons dans notre région au Québec peut être différent de celui qu'il y a dans le golfe et dans d'autres régions du pays. En général, au Québec, le gouvernement provincial participe aussi à la gestion du saumon. Cela augmente un peu la difficulté, parce que c'est très complexe. Cela va de rivière en rivière.

Je crois que beaucoup de choses ont été réussies. En général, les Premières Nations participent à la gestion de la rivière. C'est le cas pour la Cascapédia, et pour la Restigouche aussi. Je crois que des améliorations sont toujours possibles, bien sûr, et je crois que les Premières Nations doivent participer à chaque étape de la gestion, en collaboration avec les scientifiques, les utilisateurs locaux et le gouvernement.

**M. David LeBlanc:** Puis-je ajouter quelque chose?

**M. Gord Johns:** Oui, je vous en prie.

**M. David LeBlanc:** Pour la rivière Restigouche, il y a un accord entre les gouvernements. Le gouvernement Listuguj, par exemple, a un contrat. C'est un contrat de service avec la province du Québec, et un accord avec Pêches et Océans Canada. Ce sont principalement des contrats — 430 000 \$ avec le Québec, 430 000 \$ avec le fédéral — qui leur permettent d'avoir des rangers, des ressources pour les activités scientifiques, ainsi que du matériel et des contrats de sous-traitance qui les aideront à gérer leur plan des pêches.

Par exemple, pour Listuguj, cet argent lui permet d'avoir 40 rangers pour gérer ces pêches: 40 rangers représentent une plus grande force humaine que l'ensemble des agents de protection de toute la côte de Gaspé. C'est beaucoup de gens disponibles pour la protection, mais ils sont principalement concentrés dans l'estuaire. Voilà pourquoi j'ai dit que certains programmes pourraient augmenter la capacité pour une protection en amont du seul secteur où il y a de la pêche.

Eel River Bar a aussi un accord selon lequel Pêches et Océans Canada délivre des permis avec des quotas. Là encore, je crois qu'il pourrait y avoir une plus grande participation de la part de Pêches et Océans Canada pour aider les Premières Nations à adopter un plan de pêche, pour qu'elles comprennent tous les aspects de leurs pêches sur tous les affluents. Il y a aussi des circonstances problématiques où des permis sont accordés à des Premières Nations sans que la Première Nation dont le territoire est visé n'ait été consultée.

Certaines de ces choses devraient être réglées.

•(1025)

**M. Gord Johns:** Merci. J'apprécie vraiment vos observations.

Nous avons parlé de l'élevage du saumon, et vous avez parlé de l'introduction d'ONG dans la région. Y a-t-il eu consultation, entente ou consentement tout au long du processus?

**Mme Catherine Lambert Koizumi:** Non, pas du tout. C'est ce qui m'inquiétait, parce que nous l'avons appris par les médias et par certains autres groupes en Nouvelle-Écosse et dans les Maritimes. À mon avis, il aurait dû y avoir une certaine consultation. Le risque posé pour la population de saumon sauvage a clairement été minimisé, mais il existe. Ces oeufs éclosent à l'Île-du-Prince-Édouard. Les saumons grandiront au Panama, je crois, et reviendront sur le marché, mais s'il y a une possibilité que cela arrive ici, cela pourrait se faire ailleurs. À notre avis, il y a un véritable risque que ce saumon génétiquement modifié par inadvertance soit lâché dans l'eau. Cela pourrait arriver; ce n'est pas impossible. Nous craignons qu'il puisse y avoir une sous-estimation du saumon sauvage, et un risque éventuel de contamination génétique.

**M. Gord Johns:** Merci.

Vous avez parlé de la fosse à saumon qui a été remplie. Nous parlons de protection environnementale, et des changements ont été apportés à la Loi sur les pêches.

Aimeriez-vous parler davantage de l'impact? J'invite n'importe lequel d'entre vous qui souhaiterait parler de ces questions.

Monsieur Collins, vous avez parlé du processus d'étude environnementale et des différents impacts — les industries qui ont quitté et les industries qui arrivent. Nous parlons d'hydrocarbures. La Loi sur les pêches fait-elle partie du grand ensemble que votre organisme surveille également?

**M. Harry Collins:** Eh bien, c'est certainement un facteur. L'érosion de la gestion des pêches au cours des dernières années a été un dur coup — une fois de plus, la gestion appropriée dont nous avons besoin pour la rivière. Cela étant, nous nous inquiétons davantage de l'absence des activités scientifiques crédibles qui sont

nécessaires pour l'avenir. C'est un thème récurrent dans notre organisme, et nous aimerions certainement voir ces activités reprendre.

**M. Gord Johns:** C'est ce qu'on nous a dit à Terre-Neuve, et c'est ce qu'on nous dit chez nous aussi, sur l'île de Vancouver. C'est assurément quelque chose dont on nous parle.

Monsieur LeBlanc, avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. David LeBlanc:** Oui, au sujet la détérioration de l'habitat... Nous estimons qu'avec ces derniers changements à la Loi sur les pêches, le gouvernement se dérobe à ses responsabilités. Nous avons l'impression que la priorité va au développement économique et aux grands projets industriels — il y en a même un à Belledune —, et que l'impact du saumon sur les collectivités et sur l'économie locale n'intéresse guère.

Oui, il est important de protéger l'habitat.

**M. Gord Johns:** Quels types d'investissement fait-on dans le rétablissement du saumon par rapport aux effets de l'exploitation forestière? Vous en avez parlé.

**M. David LeBlanc:** Vous voulez dire de combien d'argent nous aurions besoin?

**M. Gord Johns:** Y a-t-il des investissements?

**M. David LeBlanc:** Ce sont surtout des groupes locaux qui s'occupent de restaurer l'habitat dans le réseau de la Restigouche. Donc, si on compare à un grand projet industriel, c'est très peu d'argent. Nous essayons de stabiliser les berges en y consacrant quelques milliers de dollars par an, mais ce n'est pas assez. Il faut examiner l'approche globale, l'impact de la foresterie, tous les dégâts causés aux débits de pointe et le changement dans le régime des eaux. Il ne faut pas seulement des investissements, il faut changer et moderniser la réglementation. L'industrie doit adopter des modèles qui n'ont pas d'incidences sur d'autres industries et d'autres activités, comme la pêche récréative.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Johns et monsieur LeBlanc.

Nous repassons de ce côté-ci et la parole est à M. McDonald pour sept minutes.

**M. Ken McDonald:** Merci, monsieur le président.

Encore une fois, merci à nos quatre témoins de ce matin de leur témoignage instructif.

Plusieurs d'entre vous ont mentionné la prédation. Debbie, ce que vous avez dit est plein de bon sens: si on perd complètement le contrôle d'un élément du tout, on va au-devant de graves problèmes. Nous en avons parlé. Quand nous avons commencé notre étude à Ottawa et que nous avons reçu les fonctionnaires, une des questions que j'ai posées portait sur le phoque et le saumon de l'Atlantique, et les fonctionnaires ont répondu qu'ils n'avaient aucune preuve que les phoques avaient un effet quelconque sur le saumon. Il n'occupe pas une place importante dans leur alimentation, je crois que c'est exactement ce qu'on m'a répondu. On m'a dit la même chose cette semaine à St. John's et à Ottawa, à savoir que les phoques ne mangent peut-être pas tant de morue que cela non plus. Mon argument, dans les deux cas, est qu'ils mangent quelque chose et qu'il y en a beaucoup trop, comme des gens nous l'ont dit, que ce soit vous, les pêcheurs ou quelqu'un d'autre.

Cela fait 55 ans que je vis au bord d'une rivière et, depuis sept ou huit ans, on voit des phoques dans cette rivière. Ce n'est pas une rivière à saumon, mais la truite de mer la remonte. Enfant, je n'ai jamais rien vu de pareil, ça n'existait tout simplement pas. On ne voyait jamais de phoque, et encore moins dans notre rivière.

Que pensez-vous que devrait faire le gouvernement? Il y a aussi la question du bar rayé. Est-ce que le gouvernement devrait examiner de près ces prédateurs et formuler un plan? Il y en a beaucoup. Est-ce qu'il faudrait prendre une mesure concernant la pêche du bar rayé, ou une mesure pour la chasse au phoque, pour rééquilibrer les populations de sorte que tout l'écosystème fonctionne comme il le devrait?

• (1030)

**Mme Deborah Norton:** Je ne crois pas que nous devrions envisager d'éliminer des animaux, c'est-à-dire de les abattre sans raison ni objet. En ce qui concerne la population de phoques, je n'aimerais pas nager dans les parages quand cet animal a faim. Évidemment, quand vous en avez des centaines et des milliers en mer, il faut bien qu'ils mangent quelque chose. Peut-être que le saumon et la truite ne sont pas leurs principales sources alimentaires, mais si c'est la seule source qu'ils trouvent, j'imagine qu'ils ne se privent pas.

Il faut abattre en fonction de l'abondance. Nous avons une excellente occasion d'aider à rééquilibrer cet écosystème. Il est possible d'abattre des phoques. Il est possible de vendre les produits. Les retombées économiques pourraient être immenses pour le Canada atlantique si on n'essayait pas d'éliminer les phoques, mais juste d'en ramener le nombre à une population gérable. Il en va de même du bar rayé. Si nous augmentons tout de suite les quotas de pêche, il y aura une forte augmentation de la pêche récréative de cette espèce. Il y aura des retombées économiques, étant donné les populations actuelles. Le Comité de gestion du bassin hydrographique de la Miramichi, ou CGBHM, voudrait qu'une partie de nos Premières Nations obtiennent une exploitation commerciale durable pour diminuer la population.

**M. David LeBlanc:** L'an dernier, nous avons vu un phoque à 125 kilomètres de l'océan. C'est très loin dans le réseau. Il est resté là tout l'été, alors je vous laisse imaginer ce qu'il mangeait. J'ai essayé d'obtenir un permis et d'avertir le MPO qu'il faudrait peut-être abattre ce phoque parce qu'il ferait des dégâts tout l'été, mais avec toute la paperasserie à faire, je n'ai pas pu obtenir le permis. Il aurait fallu que je demande à un titulaire de permis de pêche commerciale de la Péninsule acadienne, peut-être, de demander un permis en disant que ce phoque causait des dégâts dans ses propres pêches.

C'était un problème et, maintenant, il est courant de voir des phoques à l'embouchure de la Restigouche tous les ans.

**Mme Catherine Lambert Koizumi:** J'aimerais ajouter que, selon moi, la surveillance est essentielle.

Comme vous l'avez mentionné, le nombre de phoques augmente, tout comme celui des bars rayés, mais il s'agit de deux espèces non envahissantes. Elles étaient déjà présentes ici, et nous avons changé l'équilibre de l'écosystème tellement souvent, pas seulement au cours des 20 dernières années, mais des 300 dernières années. Nous devons prendre un peu de recul et réfléchir... ce ne sont pas des ennemis. Ils sont là. Nous devons surveiller leur alimentation — peut-être qu'ils ne mangent pas tant de saumon que cela, mais peut-être qu'ils en mangent beaucoup — et opter pour le principe de précaution. Je pense que c'est nécessaire, comme dans toutes les

politiques d'abattage, et il y a une possibilité d'augmenter la chasse au phoque, tout à fait.

Chez les Micmacs, on a recommencé à chasser le phoque parce qu'il y en a partout. C'est la même chose pour le bar rayé, et je sais que nos nations demandent depuis deux ans un permis commercial pour la pêche au bar rayé. On nous demande d'attendre encore, mais j'espère que le gouvernement fédéral se montrera ouvert à cette idée, avec de petits quotas raisonnables pour commencer, et on verra comment les choses se passent par la suite. Il y a un déséquilibre avec le saumon et d'autres espèces qui sont peu abondantes en comparaison des phoques.

**M. David LeBlanc:** Nous avons parlé des phoques et du bar rayé, mais il y a d'autres prédateurs et d'autres espèces qui ont un impact sur le saumon. Il y a les cormorans, les harles et les castors. Les castors sont un problème dans le réseau hydrographique de la Restigouche parce que le prix des peaux est bas. Ils ne sont pas intéressants pour les trappeurs, et ils construisent des structures pour empêcher les saumons d'atteindre leurs frayères.

• (1035)

**M. Ken McDonald:** Je pense que tout le monde a souligné le cloisonnement entre les différents ministères, qu'il s'agisse de la foresterie, de l'environnement ou du MPO, et même dans les consultations avec des groupes comme les vôtres, lorsqu'ils prennent des décisions qui ont des conséquences sur les bords de la rivière ou pour ce qui se passe dans la rivière.

Quelle recommandation pourrions-nous faire au ministère pour essayer de changer cela, en particulier lorsque de grands projets sont en cours? Comme vous l'avez dit, il y a eu le projet ferroviaire où on a comblé une bonne fosse à saumon populaire sans consulter personne. On l'a remplie, c'est tout, et après, il faut reprendre le dossier et se battre.

**M. David LeBlanc:** En fait, je crois qu'aujourd'hui et demain, il y a pour la première fois, à Moncton, une réunion sur un plan conjoint que le ministère des Pêches et des Océans met en place, ce qui est un bon début, selon moi. Un conseil d'administration, où siègeront des scientifiques et des représentants des différents gouvernements, déterminera les domaines de recherche pour le saumon.

Que les différentes directions du ministère des Pêches et des Océans se parlent plus, c'est une solution, mais parfois, c'est notre rôle d'avoir des consultations. Comme je l'ai déjà dit, on fait effectivement des études de densité, mais s'il n'y a pas de juvéniles, il faut s'en occuper.

Je crois aussi que cela fait partie de notre rôle, en tant que groupe local, d'établir des liens. Le Conseil de gestion du bassin versant de la rivière Restigouche collabore avec des comités scientifiques. Nous avons des représentants du gouvernement du Québec, du ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, du MPO et de la Fédération du saumon Atlantique. Au moins une fois par an, nous nous asseyons ensemble pendant deux jours pour parler de ces questions.

Je pense que des solutions locales peuvent aider à régler ce problème.

[Français]

**Le président:** Merci, monsieur LeBlanc.

[Traduction]

Merci, monsieur McDonald.

Monsieur Doherty, vous disposez de cinq minutes.

**M. Todd Doherty:** Je vous remercie.

Je remercie également les personnes invitées aujourd'hui.

Comme au cours des trois derniers jours, nous avons entendu des témoignages fort intéressants qui nous éclairent certainement davantage que si nous avions demandé à un universitaire de venir nous présenter un exposé à Ottawa. Il est très important d'entendre parler des problèmes locaux de la bouche même de ceux qui vivent le long des rivières et dans leurs collectivités locales, et qui en tirent leur subsistance.

Il est question, témoin après témoin, de problèmes au sujet des pratiques forestières. En Colombie-Britannique, des espèces envahissantes de nos forêts, qu'il s'agisse du dendroctone du pin ou de l'épinette, obligent à accélérer la coupe.

Je sais que dans la région, vous avez la tordeuse des bourgeons de l'épinette et le longicorne brun de l'épinette. Est-ce qu'on a accéléré les coupes forestières pour essayer de se débarrasser des arbres infectés? Est-ce que c'est une des raisons?

Est-ce que c'est le problème majeur par rapport aux pratiques de vos entreprises forestières, qui ne font l'objet d'aucun contrôle, ou est-ce que c'est juste chose du passé? Nous l'avons vu précédemment en Colombie-Britannique avec des coupes à blanc et ainsi de suite. Tout comme nous avons évolué, nos pratiques forestières ont dû évoluer aussi.

Ce dont vous parlez aujourd'hui, est-ce que c'est dû principalement au fait que vous avez dû accélérer l'exploitation à cause de l'infestation?

**M. David LeBlanc:** Je dirais que non. Oui, nous avons vu augmenter le rythme des coupes à cause de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Cependant, la modification du plan forestier au Nouveau-Brunswick... Ce sont toujours les groupes de pression qui poussent... pour réduire les dépenses. Cela dépend toujours de l'économie. La menace de fermeture de scieries amène à trouver des moyens de coupe moins coûteux et à couper sur des zones plus étendues.

**M. Todd Doherty:** Diriez-vous que la foresterie est un des plus gros employeurs de votre région?

**M. David LeBlanc:** Oui. Au Nouveau-Brunswick, c'est le plus gros employeur.

**M. Todd Doherty:** Très bien.

•(1040)

**M. David LeBlanc:** Comme ils voulaient réduire les dépenses d'exploitation forestière, ils ont demandé et obtenu la modification du plan de gestion forestière du Nouveau-Brunswick pour être autorisés à pratiquer de plus grosses coupes. Ils coupent, ils préparent le terrain pour un reboisement, puis ils pulvérisent. C'est comme ça que cela se passe au Nouveau-Brunswick... on coupe à blanc, on plante et on pulvérise. C'est la méthode la plus économique. Au lieu d'avoir des gens sur place qui s'occupent de la forêt, on pulvérise au glyphosate.

**M. Todd Doherty:** Presque tous nos témoins aujourd'hui ont parlé des Premières Nations, ainsi que du MPO et des partenariats locaux. Diriez-vous que les relations sont bonnes entre les pêcheurs des Premières Nations et les autres pêcheurs dans ces régions?

**Mme Catherine Lambert Koizumi:** Je dirais que oui, en général. Je crois qu'elles s'améliorent avec le temps. Cependant, comme je l'ai déjà dit, je pense qu'il est important de travailler sur la sensibilisation des non-Autochtones. On a mis fin à la pêche communautaire à Gesgapegiag il y a quelques années maintenant,

mais pas à Gespeg. Je sais que les gens sont très mécontents de ne pas pouvoir pêcher, mais c'est pour le bien de la collectivité.

Je pense que pour nous, il est important de travailler sur l'éducation du public, pour que tout le monde connaisse et accepte l'histoire des Premières Nations et leurs droits issus des traités en ce qui concerne le saumon aussi.

**M. Todd Doherty:** C'est très important. Ma belle-famille est autochtone aussi et je comprends la situation. C'est tout aussi important dans chaque collectivité. Il faut que cette éducation se fasse.

Monsieur Collins, vous avez parlé d'un rapport de 1996 et du suivant qui date de 2007. Qui a commandé ces rapports? Et qui les a préparés?

**M. Harry Collins:** Le rapport a été rédigé par Michael Chadwick, avec l'appui de Pêches et Océans Canada. Il s'agit du « State of Environment Report for the Miramichi Watershed-2007 » d'Environnement Canada. Il y avait dans le Plan d'assainissement du littoral atlantique un volet de financement de la Science Linkages Initiative. Donc, avec l'aide du financement des liens scientifiques, nous avons pu produire le rapport de 2007 sur l'état de l'environnement.

**M. Todd Doherty:** Monsieur le président, une partie des témoins ont mentionné des rapports produits précédemment. Je crois que Mme Wood a parlé du rapport produit par son groupe. Je me demande s'il est possible d'en obtenir des exemplaires pour le Comité aussi. Pas aujourd'hui, évidemment, mais à une date ultérieure, de manière à pouvoir examiner ce rapport. Nos analystes peuvent également en avoir un exemplaire comme référence historique.

**Le président:** Nous prendrons connaissance des études. Nous obtiendrons plus de précisions de M. Collins et de Mme Wood, et nous aurons ces renseignements pour nos discussions quand nous serons de retour à Ottawa.

**M. Todd Doherty:** Je pense simplement qu'il est utile de l'avoir pour la suite pour connaître le chemin parcouru et savoir dans quelle voie nous nous engageons.

**Le président:** D'accord.

Monsieur Johns, vous avez trois minutes.

**M. Gord Johns:** Je vous remercie.

Je raconterai juste une anecdote. Monsieur LeBlanc, vous avez parlé des pratiques forestières. Là où je vis, dans la vallée Albern, sur la côte Ouest, il y a beaucoup d'entreprises forestières privées. Nous assistons à une accélération des coupes. Nous voyons beaucoup de bois passer de la terre ferme à l'eau. Nous avons des barrages flottants. Les sédiments s'accumulent sur les fonds marins. Ils les étouffent. Avec les changements climatiques, les températures montent à la surface du réseau hydrographique, et les rivières sont étouffées en amont.

Il est plus facile d'obtenir des permis maintenant pour mettre du bois à l'eau. Quels types de changement observez-vous depuis les modifications apportées à la Loi sur les pêches en 2012? Voyez-vous quoi que ce soit qui ait un impact actuellement?

**M. David LeBlanc:** Je ne pense pas qu'il y ait eu de changements depuis 2012 parce que l'industrie forestière ne s'approche pas des rivières. Elle ne touche pas...

**M. Gord Johns:** Je ne parle pas des rivières en particulier, mais des changements dans les pratiques d'exploitation forestière et de leurs effets possibles sur le réseau.



Le mode d'exploitation et le transport du bois jusqu'au marché sont deux choses bien distinctes, mais vous pourriez peut-être nous en dire plus à ce sujet. Avez-vous remarqué des changements?

**M. David LeBlanc:** Pas depuis 2012, mais les changements dans la rivière sont importants. Il y a l'érosion des berges. Le lit de la rivière a changé. Les flux les plus élevés arrivent de plus en plus tôt chaque printemps. Des glaces flottantes plus massives descendent la rivière et abîment les berges. Dans certains affluents, les dépôts de gravier sont élevés, ce qui fait que les juvéniles ne peuvent pas y accéder. Il y a beaucoup de débris de bois. Certains affluents sont bouchés par des arbres entiers, ce qui complique la migration des poissons. Le réseau hydrographique change constamment. C'est ce que disent les gens. La rivière a changé tellement vite en une dizaine d'années. C'est incroyable. Voilà l'impact. Il y a certainement des déplacements d'œufs avec les crues printanières et, donc, beaucoup de perturbations de l'habitat du poisson. Je suis sûr que c'est le résultat combiné des changements climatiques et des pratiques forestières.

• (1045)

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Johns.

**M. Gord Johns:** Pardon, je crois que M. Collins avait une observation à faire. Est-ce que c'est possible?

**Le président:** Oui, allez-y.

**M. Harry Collins:** La température de l'eau est une des choses qui retiennent beaucoup l'attention ces derniers temps. Dans le cas de l'omble de fontaine et du saumon de l'Atlantique, qui sont des poissons d'eau froide, la température est telle que beaucoup de fosses sont dans des états critiques. Il y a maintenant un mécanisme où, lorsque les seuils critiques sont atteints, les fosses se ferment dans tout le bassin hydrographique, même pendant la saison de la pêche. Il s'agit là d'un changement très important et remarquable par rapport aux années où la situation n'était pas si mauvaise, les rivières étant moins profondes. Avec l'augmentation des pratiques forestières, avec l'apport plus grand d'eau plus chaude dans le réseau, la température de l'eau est notre principal problème.

**Le président:** D'accord, je vous remercie, monsieur Collins.

Je sais que nous avons eu quelques interruptions et que le temps prévu pour ce groupe est écoulé. Nous faisons maintenant du temps supplémentaire, mais j'ai remarqué que quelques personnes souhaitent poser rapidement une ou deux questions pour avoir des précisions. Je vous demande d'être brefs pour nos témoins, afin que nous puissions passer au groupe suivant.

Monsieur Arnold, vous aviez une brève intervention.

M. Doherty, puis M. Finnigan.

**M. Mel Arnold:** Je vous remercie de me donner la parole.

Certains ont mentionné des problèmes d'application de la loi. Il faut être clair, à qui revient-il de faire respecter la loi? Au palier fédéral ou provincial avec les agents de conservation et les agents d'application des règlements? Juste pour que nous sachions clairement à qui il appartient de veiller au respect de la loi.

**Mme Deborah Norton:** Aux deux.

**M. David LeBlanc:** Normalement, c'est une coentreprise. C'est une approche conjointe avec des agents et des gardes, et aussi le ministère des Ressources naturelles. À présent, c'est du ressort du ministère de la Justice et de la Sécurité publique. Il y a eu un changement dernièrement au Nouveau-Brunswick. Les gardes relèvent de ce ministère, et ils sont donc nommés pour faire

respecter les nouveaux règlements, par exemple en ce qui concerne la conduite avec facultés affaiblies sur une route forestière.

**M. Mel Arnold:** Je vous remercie. Je pensais juste qu'il était important que ce soit porté au compte rendu.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Arnold. J'avais la même question. Je vous remercie donc de l'avoir posée.

M. Doherty.

**M. Todd Doherty:** Madame Norton, vous avez parlé de l'étiquetage du saumon et de la possibilité d'adopter cette solution. Ce que nous avons en Colombie-Britannique — et je prendrai la chasse comme exemple —, ce sont des entreprises internationales de guides-pourvoyeurs prospères, des Premières Nations qui chassent pour se nourrir, pour les besoins de cérémonies et par tradition, et aussi des chasseurs sportifs ou récréatifs. Nous voyons souvent des conflits, qu'il s'agisse d'originaux, d'ours ou de chevreuils, où nous donnons la priorité à l'un. Prévoyez-vous des problèmes si nous passons à ce type de système d'étiquetage du saumon avec un système de loterie, comme vous l'expliquiez, où nous pourrions commencer à voir des conflits parce qu'on pourrait avoir l'impression qu'un groupe en prélève trop ou que les aliments cérémoniaux et traditionnels l'emportent sur la rentabilité du groupe de guides-pourvoyeurs?

**Mme Deborah Norton:** Je ne vois aucun conflit tout simplement en raison de la loi. La loi dit que la conservation est prioritaire et que les prélèvements dépendent de l'abondance. En cas d'abondance, la première allocation va à nos Premières Nations. Elles reçoivent une allocation à des fins alimentaires et cérémonielles. Une fois la question de cette allocation réglée, s'il y a encore abondance, alors on pourrait mettre en place un système de loterie qui permettrait aux gens qui le souhaitent de prélever une partie de cette abondance. Il y a une hiérarchie et des étapes, et je ne vois de conflit d'aucune sorte.

• (1050)

**Le président:** Je vous remercie.

Nous terminerons avec vous, monsieur Finnigan.

**M. Pat Finnigan:** Je vous remercie, monsieur le président.

Je vais passer à Sonja, car elle vient de loin aussi, et que le saumon de l'Atlantique est le même partout. Je vais peut-être vous mettre sur la sellette ou vous demander de vous faire l'avocat du diable, mais beaucoup de gens diraient en Nouvelle-Écosse que nos eaux du sud se réchauffent et que nous allons donc inévitablement perdre notre saumon. Les pluies acides font qu'il ne peut pas vivre dans ces rivières, mais nous avons du saumon dans la Margaree qui se porte plutôt bien. Que répondez-vous à ceux qui disent qu'il est inutile de ramener le saumon dans le bassin des Mines?

**Mme Sonja Wood:** Eh bien, nous ne sommes pas du tout de cet avis.

**M. Pat Finnigan:** Je ne dis pas que c'est ce que je pense.

**Mme Sonja Wood:** Non, non.

Nous savons que ces espèces sont protégées par la Loi sur les espèces en péril, et nous savons que le gouvernement a pour mandat — enfin, qu'il était supposé avoir pour mandat — de veiller à ce que ces espèces puissent migrer facilement et sans risque dans leurs habitats essentiels.

Dans la rivière Avon, l'habitat même est désintégré à chaque marée montante et descendante. Le rétablissement de ces espèces n'en est, évidemment, que plus difficile. Nous n'imaginons pas un instant que ce serait une raison d'abandonner cette espèce. Nous avons un ministère, l'équipe de rétablissement de l'intérieur de la baie de Fundy, et j'aimerais insister sur le terme « rétablissement ». Nous sommes convaincus que c'est vraiment cette voie que nous devons suivre pour notre saumon sauvage de l'Atlantique.

Si nous ne nous y intéressons pas et si nous ne faisons rien maintenant, nous allons perdre tous les saumons du bassin des Mines dans la baie de Fundy. On a compté 50 saumons sauvages de l'Atlantique dans la rivière Shubenacadie, qui traverse aussi une partie du bassin des Mines. On en a compté 20 dans la rivière Avon. Ces chiffres sont importants pour nous.

Il est essentiel selon nous que les industries qui travaillent le long du bassin hydrographique fassent quelque chose de favorable, peut-être pour offrir une autre occasion à ces saumons de pouvoir se rétablir. Même si un seul saumon franchit certains des obstacles mis en place, comme le projet marémoteur ou le rejet de saumure d'Alton ou encore les travaux de prolongement de la route 101, c'est essentiel. Si un seul saumon réussit à gagner son habitat et à frayer, et qu'il a la chance de se reproduire, c'est vital pour nous.

Voilà où nous en sommes dans notre projet. Nous ne voulons pas abandonner notre saumon. Nous savons que l'environnement et les changements climatiques jouent tous un rôle essentiel dans la vie du saumon de l'Atlantique dans ce bassin hydrographique.

**Le président:** Merci.

[Français]

Merci, madame Lambert Koizumi.

[Traduction]

Je vous remercie, monsieur Collins

Merci, madame Norton.

[Français]

Merci, monsieur LeBlanc.

[Traduction]

Je vous remercie, madame Wood.

Merci beaucoup à vous aussi, monsieur Mansky.

Nous allons faire une pause de cinq minutes avant de passer sans tarder au groupe suivant. Je vous remercie.

● (1050) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

● (1105)

**Le président:** Rebonjour, tout le monde, et bienvenue aux nouveaux témoins. Nous sommes heureux que vous ayez pu venir. Nous avons un groupe important, comme vous le voyez. Nous allons essayer d'avancer. La séance va durer plus longtemps que prévu, pour nos membres, et nous avons alloué le temps nécessaire. Pour le moment, nous allons entendre les groupes.

Certains d'entre vous sont avec le même groupe. Je vous accorde 10 minutes que vous pourrez partager, si vous voulez.

En guise d'introduction, commençons par la Fédération du saumon Atlantique, organisation que connaît fort bien ce comité. M. Jonathan Carr est directeur exécutif de la recherche.

Le chef George Ginnish de la Première Nation d'Eel Ground est également présent.

Il y a aussi Devin Ward. Devin, vous êtes, je crois, l'agent scientifique. Vous ferez le seul exposé de groupe, pendant 10 minutes.

Il y a M. Suju Mahendrappa, de Maritime Seal Management. La semaine dernière, nous avons beaucoup parlé de phoques, et nous avons enfin un spécialiste en la matière.

Réné Aucoin représente la Nova Scotia Salmon Association. C'est bien cela?

[Français]

**M. René Aucoin (président, Nova Scotia Salmon Association):** C'est bien cela.

**Le président:** D'accord.

[Traduction]

Nous avons également deux nouveaux venus, et je vous remercie de votre présence. Ce sont Sydney Paul et Gordon Grey de la Première Nation de Kingsclear. Vous disposerez aussi de 10 minutes en tant que groupe.

Monsieur Carr, nous allons commencer par vous. Vous avez 10 minutes au plus.

**M. Jonathan Carr (directeur exécutif, recherches, Fédération du saumon Atlantique):** Je vous remercie de l'invitation.

Je vais passer en revue le document qui a été distribué. J'indiquerai les pages à mesure pour que vous puissiez suivre.

La page 2 présente un aperçu de la Fédération du saumon Atlantique, la FSA. Je ne vais pas m'y arrêter, car je pense que certains de nos membres ont déjà témoigné devant ce Comité.

Je vais passer directement à la page 3 et commencer par là. Les politiques et les positions de notre organisation reposent sur des connaissances scientifiques. Nos capacités de recherche sont reconnues à l'échelle internationale, nous travaillons en collaboration avec des partenaires locaux, nationaux et d'autres pays pour contrer les menaces qui pèsent sur le saumon sauvage de l'Atlantique.

Nous participons à toutes sortes de forums scientifiques, y compris à des groupes de travail, comme le Conseil international pour l'exploration de la mer, le CIEM, qui prodigue des conseils à l'Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique Nord, l'OCSAN.

Je consacrerai quelques minutes à deux de nos priorités en matière de recherche, à savoir la recherche océanographique et, dans le domaine de l'aquaculture, les interactions entre le saumon sauvage et le saumon d'élevage.

À la page 4, je commencerai par la localisation maritime. Les taux de mortalité du saumon de l'Atlantique en mer ont doublé par rapport à ceux des années 1970 et 1980. La mortalité en mer est un des plus grands problèmes auxquels soit confronté le saumon de l'Atlantique aujourd'hui. Il est essentiel d'avoir des descriptions complètes des déplacements et de la répartition géographique des individus en mer pour comprendre l'interaction des animaux avec leur environnement.

La mise au point de transpondeurs électroniques qui emmagasinent des données sur l'environnement des poissons permet d'étudier les migrations vers la mer et le comportement des poissons à grande échelle. La FSA participe depuis 20 ans au développement de ces transpondeurs électroniques, en collaboration avec des partenaires de l'industrie, et c'est ainsi que nous sommes maintenant en mesure de suivre les poissons dans l'océan.

Depuis 2003, nous utilisons la télémétrie acoustique pour suivre le saumon à sa sortie de différentes rivières du golfe du Saint-Laurent. Ce programme global de suivi a entre autres pour objectif de pouvoir mieux suivre les populations nord-américaines de saumon dans les estuaires, le long de la côte nord-américaine jusqu'au Labrador et aux côtes du Groenland. Nous identifions des habitats critiques et les zones d'alimentation en mer. Nous déterminons l'impact des prédateurs et des proies sur les étapes de la vie marine du saumon. Nous évaluons les taux de mortalité par stade de développement et par zone. Nous établissons des corrélations entre les déplacements des poissons et les variables environnementales, notamment les courants et la température de l'eau. Nous étudions de près les modifications de l'écosystème dues au climat.

Ce projet, qui est le projet de recherche océanographique le plus exhaustif qui soit mené sur le saumon sauvage de l'Atlantique, se concentre sur les migrations et la survie des tacons et des charognards, qui sont des saumons qui ont frayé, autrement dit les saumons après le frai. Le saumon de l'Atlantique peut frayer plusieurs fois. Ils retournent dans l'estuaire pour regagner l'océan, se remettent en état et reviennent dans la rivière. Nous marquons ces poissons et nous les suivons.

Ces données concernent les bassins hydrographiques et dans l'Atlantique Nord. Ce projet permet le meilleur examen global de ce qui se passe dans les estuaires et dans l'océan. Il est essentiel de connaître la répartition et les comportements migratoires du saumon sauvage de l'Atlantique dans l'océan, car ces connaissances fourniront la base et les paramètres des mesures de conservation et de restauration futures dans le développement de stratégies de gestion et de conservation.

Je ne m'attarderai pas sur la diapo 5. Nous pourrions y revenir si vous avez des questions par la suite. Il s'agit d'une carte qui montre sur quelles zones du golfe du Saint-Laurent nous nous concentrons. Depuis 2003, nous marquons les poissons, principalement dans la Grande Caspédia, la Restigouche, et les bras nord-ouest et sud-ouest de la Miramichi. Vous pouvez voir le nombre de transpondeurs électroniques posés sur les animaux. Chacun de ces transpondeurs suit un poisson, de sorte que nous avons des données sur plus de 2 500 tacons et plus de 400 charognards.

Nous plaçons une couverture de récepteurs à la limite des eaux de marées pour mesurer la survie de tous les poissons étiquetés qui quittent l'eau douce. Nous installons cette couverture à l'entrée des estuaires et dans les avant-baies, la baie de Miramichi, la baie des Chaleurs, pour mesurer la survie durant le passage dans les baies et les estuaires. Comme vous le voyez, dans le golfe du Saint-Laurent, nous avons des récepteurs qui couvrent le détroit de Belle Isle et le détroit de Cabot, pour mesurer la survie durant le passage dans le golfe du Saint-Laurent.

Nous utilisons également des étiquettes émettrices. J'en parlerai.

À la diapo 6, vous voyez toutes sortes de choses que nous avons découvertes. Je me concentrerai seulement sur deux ou trois aujourd'hui. La première est que la survie des tacons étiquetés, pendant leur migration depuis la zone d'eau douce au printemps, est très élevée. C'est une fois qu'ils ont gagné les estuaires et la baie que

les problèmes commencent. Cependant, nous avons découvert que dans les estuaires et les baies, et nous parlons de la baie de Miramichi et de la baie des Chaleurs, le taux de survie est en baisse et se situe entre 60 et 75 % environ, ce qui est suffisant selon nous. Toutefois, depuis 2011 environ, la survie des tacons de la Miramichi chute littéralement quand ils entrent dans l'estuaire et avant qu'ils quittent la baie de Miramichi. Le taux de survie est inférieur à 30 %, voire proche de 25 %. Quelque chose ne va pas.

●(1110)

En dehors des tacons, nous travaillons également en collaboration avec le MPO pour suivre le bar rayé dans ce réseau. Nous comparons les données, superposons les tracés et nous constatons que bon nombre des tacons que nous étiquetons et suivons depuis 2011 finissent dans l'estomac de bars rayés. Les étiquettes posées sur des tacons se retrouvent donc dans des bars rayés. Nous disposons en fait de données qui montrent que le bar rayé influe considérablement sur la survie des tacons dans la baie de Miramichi.

Nous constatons également que la survie des tacons est assez élevée dans le golfe du Saint-Laurent, ce qui donne à penser que les gros problèmes surviennent au-delà du golfe, une fois dans la mer du Labrador et au large des côtes du Groenland.

Nous avons également découvert qu'une fois dans l'océan, les tacons que nous étiquetons dans les différentes rivières commencent à se déplacer en groupe, à former des bancs. Ils traversent le détroit de Belle Isle — la zone de passage vers le golfe du Saint-Laurent — pratiquement ensemble sur une période d'environ deux semaines tous les ans. Il s'agit d'une zone critique que nous devons protéger et surveiller.

C'est tout ce que je dirai de la localisation acoustique pour l'instant. Je vous communiquerai volontiers d'autres renseignements plus tard, mais je tiens à parler des autres sujets.

Je veux parler des étiquettes émettrices détachables que nous utilisons sur les saumons adultes après le frai. Ces étiquettes enregistrent la température et la profondeur de l'eau. Ces poissons nous permettent, en fait, d'obtenir des données quotidiennes. Si vous regardez la carte, vous pouvez voir le parcours du poisson numéro 136027. On suit ses déplacements quotidiens. Les grands cercles représentent les profondeurs. Ces poissons plongent jusqu'à 600 mètres de profondeur. Nous commençons à savoir où vont les plus grands saumons jour après jour, où ils meurent et, dans certains cas, ce qui les tue.

Qu'allons-nous faire de toutes ces données? Notre série chronologique — nous disposons maintenant de 10 années de données — nous permet de comprendre les tendances. Ainsi, j'ai mentionné la perte de tacons dans l'estuaire de la Miramichi. Nous allons continuer de mettre l'accent sur les interactions entre prédateurs et proies, en particulier dans la baie estuarienne, et de nous intéresser aux cormorans dans la baie des Chaleurs.

Tout comme nous identifions les zones migratoires et les habitats critiques, nous identifierons ce que nous appelons les zones de « trafic », c'est-à-dire d'interaction entre prédateurs et proies, et les paramètres environnementaux qui relient tout l'ensemble. Nous devons étiqueter plus de saumons et les suivre sur de plus grandes distances.

En 2016, nous comptons choisir une rivière au Labrador et y étiqueter des tacons. Nous comptons commencer à étiqueter des saumons au large du Groenland et les suivre jusque dans leurs eaux d'origine, et nous prévoyons évidemment de poser plus de réseaux de récepteurs dans la mer du Labrador et au large des côtes du Groenland.

Pour ce qui est des recommandations, il est essentiel que le MPO définisse des mesures de gestion pour équilibrer et protéger les populations de saumon sauvage de l'Atlantique et de bar rayé. Debbie Norton l'a très bien expliqué. Nous voulons un équilibre. Nous ne sommes pas contre le bar rayé, mais il faut un équilibre.

Il faut plus de financement fédéral de la recherche et de l'innovation pour élargir le suivi en milieu marin. C'est ce qui ressort des recommandations du comité consultatif ministériel et aussi de la lettre de mandat du premier ministre au MPO, qui prévoit de:

Réinjecter des fonds à l'appui des programmes de science et de contrôle océanographiques du Canada dans le but de protéger la santé des stocks halieutiques [...] Travailler de concert avec les provinces [...], les nations autochtones et d'autres intervenants pour assurer une meilleure gestion commune de nos trois océans.

Par exemple, le nouveau plan conjoint de recherche sur le saumon de l'Atlantique, qui a vu le jour en juin dernier, se révélera selon nous utile. Nous avons des réunions à Moncton aujourd'hui et demain. Je vous en dirai volontiers plus à ce sujet, si vous le souhaitez.

Nous recommandons également de soutenir la Collaboration for Atlantic Salmon Tomorrow, CAST. Je ne sais pas si vous connaissez CAST, mais ce sont des projets de recherche et d'amélioration novateurs réunis en un seul programme qui pourrait servir de modèle pour d'autres rivières à saumon de l'Atlantique où les populations sont à risque. La localisation maritime est un des éléments de CAST. Je n'en dirai pas plus pour l'instant sur ce programme, mais j'enverrai volontiers des renseignements plus tard ou j'en donnerai en cas de questions.

Ce que fait, entre autres, la FSA, quand elle reçoit ses données, c'est de les communiquer ouvertement au MPO et aux décideurs. Nous faisons examiner nos données par des pairs, mais nous estimons qu'il est important de les communiquer à mesure que nous les recevons pour que des décisions de gestion puissent être prises en temps opportun.

Plus de 20 partenariats ont participé ou participent au programme de suivi.

Je vais consacrer la prochaine minute et demie à un tout autre sujet, l'élevage de saumon, autrement dite la salmoniculture.

Une industrie aquicole durable sera très intéressante sur le plan économique pour le Canada. Pour être intéressante à long terme, elle doit être durable sur le plan social, écologique et économique. Cependant, les interactions entre les saumons sauvages et les saumons échappés des élevages posent toutes sortes de problèmes importants. Il existe de nombreuses études évaluées par les pairs sur les interactions entre saumons sauvages et d'élevage, et la FSA fait partie de bon nombre de ces publications. Nous serions plus que ravis de vous les communiquer.

• (1115)

Les plus grandes menaces dans le cas des élevages qui utilisent des parcs à filet ouverts, ce sont les maladies, les parasites et les évasions de saumon. Lorsque des saumons s'échappent et se retrouvent dans les réseaux hydrographiques, il se produit une pollution génétique ou une introgression génétique. La FSA possède les connaissances et les compétences voulues pour aider à régler ces problèmes.

La FSA travaille entre autres sur la démonstration de la faisabilité économique, biologique et technique de systèmes de confinement fermés installés à terre.

Je vais passer maintenant aux deux diapos suivantes. Sur la première, vous voyez la rivière Magaguadavic, qui arrose le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick. Nous y avons un système en place pour surveiller les saumons sauvages et les saumons d'élevage échappés qui pénètrent dans cette rivière. Vous voyez les tendances dans le temps. En tout, 99 % de ces poissons entrent dans la rivière. Il s'agit de saumons d'élevage échappés qui n'ont pas d'origine. Autrement dit, l'industrie ne signalant pas qu'ils se sont échappés, nous ne savons pas d'où ils viennent. Ces poissons ont introgressé ou frayé avec des saumons sauvages dans la rivière. Il y a un article qui explique que ces poissons ont détruit la population sauvage dans cette rivière en particulier.

Le Nouveau-Brunswick n'est pas le seul touché. Nous voyons, en effet, les mêmes problèmes à Terre-Neuve. Nous constatons beaucoup d'évasions et de cas d'introgression génétique. Vous avez probablement lu dans la documentation que les scientifiques du MPO commencent à trouver ces données.

Des dizaines de millions en fonds fédéraux sont dépensés pour dédommager l'aquaculture et la salmoniculture à parcs en filets ouverts de maladies telles que l'anémie infectieuse du saumon, ou AIS, et de parasites comme le pou du poisson.

Il y a un manque de transparence pour ce qui est de signaler des évasions et la présence de maladies et de parasites. Il y a, de la part du gouvernement fédéral, un défaut d'application de la loi et de responsabilisation en ce qui concerne les règlements. Une approche régionale, que j'appelle panatlantique, de la réglementation et des pratiques de gestion des élevages est nécessaire.

En ce qui concerne les recommandations, une approche plus cohérente est nécessaire par rapport aux règlements et aux pratiques d'élevage exemplaires dans tout le Canada atlantique et dans l'État du Maine. Nous sommes d'avis que tous les poissons d'élevage devraient porter un marqueur d'identification externe, de manière que s'ils s'échappent et qu'on les retrouve dans un cours d'eau, on puisse savoir que ce sont des poissons d'élevage et les retirer.

Il faut plus de transparence de la part de l'industrie salmonicole au sujet du signalement des évasions, des maladies et des taux de parasites. Il faut plus de responsabilisation et d'application de la loi de la part des organismes de réglementation. Il faut plus de fonds pour la recherche-développement sur le confinement fermé à terre.

Enfin, toutes les activités futures de salmoniculture devraient se faire à terre.

Je vous remercie de votre attention.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Carr, c'était très intéressant.

Si vous n'avez pas pu tout dire dans l'exposé, vous pouvez profiter des questions et réponses qui suivent pour compléter votre propos.

À présent, les deux témoins de la Première Nation d'Eel Ground. Vous disposez de 10 minutes.

Chef Ginnish.

**Chef George Ginnish (chef, Eel Ground First Nation):** J'ai une déclaration à faire et nous verrons combien de temps il restera après. J'essaierai d'être bref.

Je m'appelle George Ginnish. Je suis le chef de la Première Nation de Natoaganeg, autrement dit d'Eel Ground.

Je vous souhaite la bienvenue ici aujourd'hui sur le territoire non cédé des Micmacs et dans notre district, le septième district de la Nation micmaque de Gespe'gewa'gi.

Natoaganeg se trouve sur la rivière Miramichi dans le Nord du Nouveau-Brunswick, non loin du confluent de la rivière Miramichi Nord-Ouest et de la rivière Miramichi Sud-Ouest. Nous sommes à cinq minutes environ d'ici. Notre communauté a des réserves sur trois bras de la Miramichi.

Je suis chef de ma communauté depuis 20 ans et j'ai siégé au conseil pendant quelques années avant cela.

De plus, je coprésidé le Mi'gma'we'l Tplu'taqnn qui regroupe les neuf communautés micmaques situées dans ce qui est maintenant le Nouveau-Brunswick. Nous défendons et protégeons ensemble les droits des Micmacs, y compris notre droit de pêcher à des fins alimentaires, sociales et cérémonielles et à des fins commerciales.

Je préside également le Conseil de district des Micmacs de la côte Nord et notre AAROM, l'Anqotum Resource Management, qui représente huit de nos communautés micmaques pour les questions de pêche, y compris pour renforcer la capacité de participer véritablement aux processus consultatifs et décisionnels utilisés pour la gestion des ressources aquatiques et des océans.

Je m'exprimerai aujourd'hui au nom de toutes ces organisations.

J'ai le soutien aujourd'hui de Devin Ward, qui travaille comme coordonnateur des pêches au Mi'gma'we'l Tplu'taqnn et comme biologiste principal dans le groupe Anqotum.

Nous, les Micmacs, sommes le peuple autochtone de ce territoire et, depuis des temps immémoriaux, nous occupons nos terres ancestrales appelées Mi'kma'ki. Nos terres et nos eaux ancestrales micmaques se trouvent au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve, et elles s'étendent jusque dans le Québec et le Maine.

Notre mode de vie repose sur nos terres, nos eaux et nos ressources qui nous donnent notre nourriture, nos abris et pourvoient à tous les aspects de notre vie quotidienne.

Notre relation avec les terres, les eaux et les ressources fondent notre identité. En tant que peuples autochtones, nous gérons notre pêche depuis des milliers d'années en nous fondant sur les principes micmacs, et le poisson est resté abondant.

Les Micmacs vivent dans tout le réseau de la rivière Miramichi et en dépendent pour leur subsistance physique, spirituelle et culturelle, et leurs moyens d'existence depuis des temps immémoriaux.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Micmacs ont conclu, de nation à nation, une série de traités de paix et d'amitié avec la Couronne britannique entre 1725 et 1779. Ces traités forment une chaîne d'alliance et les relations découlant des traités entretenues avec la Couronne, que représente le gouvernement du Canada, continuent.

Nous n'avons jamais cédé nos titres sur ces terres et ces eaux, et nos traités sacrés protègent nos droits à l'intendance partagée de nos ressources et du poisson sur tout notre territoire, à des fins alimentaires, sociales et cérémonielles, et pour gagner notre subsistance.

Nos communautés pêchent différentes espèces pour répondre à leurs besoins et pour gagner leur vie. Notre pêche de subsistance est distribuée aux membres de la communauté, et un certain nombre des membres de notre communauté dépendent du revenu de notre modeste pêche commerciale.

Cinq de nos communautés micmaques figurent parmi les 10 codes postaux les plus pauvres de tout le Canada. Notre pêche est vraiment une question de survie physique, culturelle et spirituelle pour notre peuple.

Une étude menée récemment par l'Université d'Ottawa dans notre communauté montre que 40 % des membres de la Première Nation d'Eel Ground sont en situation d'insécurité alimentaire.

Toutes les espèces sont importantes pour notre peuple, mais le Plamu, ou saumon, revêt une signification particulière pour les Micmacs. Non seulement le saumon est un élément de base de notre alimentation, mais il est intimement lié à nos pratiques culturelles et spirituelles. Il est essentiel pour nous de pouvoir pêcher du saumon pour nourrir nos familles les plus vulnérables, nos enfants et nos aînés. Le sort du saumon de l'Atlantique est d'une importance vitale pour nous.

Après des milliers d'années de gestion durable par les Micmacs, bon nombre des espèces dont nous dépendons, y compris le saumon de l'Atlantique, se retrouvent au bord de l'extinction en moins de 150 ans.

La Miramichi est une des dernières grandes rivières à saumon au Nouveau-Brunswick. Malgré des efforts de conservation importants, notre population de saumons a du mal à tenir et les chiffres des retours sont très faibles depuis quelques années.

Notre communauté en est réduite à une petite pêche alimentaire, sociale et cérémonielle, et nous subissons constamment des pressions pour la suspendre entièrement.

On estime à tout au plus 50 % la survie des saumoneaux qui migrent hors du réseau de la Miramichi. Autrement dit, seule la moitié des jeunes prêts à migrer vers la mer pour devenir adultes atteignent l'océan.

● (1120)

L'espèce subit des pressions de l'exploitation forestière, des changements climatiques, des prédatations et d'autres espèces, comme le bar rayé et le phoque.

Le saumon est une espèce qui vit en eaux froides. À cause des températures élevées, plusieurs fosses à saumon se sont fermées cet été. Le gouvernement continue d'autoriser dans nos bassins hydrographiques et nos océans des activités industrielles et d'exploitation des ressources qui menacent le saumon, comme l'exploitation pétrolière en mer, l'installation de câbles sous-marins, la mine de Sisson Brook et l'oléoduc Énergie Est de TransCanada.

La Cour suprême du Canada a confirmé nos droits au poisson à des fins alimentaires, sociales et cérémonielles dans la décision Marshall en 1999 et notre droit à la pêche commerciale pour en tirer une subsistance convenable. La Cour a également confirmé que seuls de véritables objectifs de conservation peuvent avoir la priorité sur la pêche des Premières Nations, et que la pêche des Premières Nations doit avoir la priorité sur la pêche commerciale et récréative.

Le Canada n'a jamais appliqué la décision Marshall, et la plupart des membres de nos communautés sont dans l'incapacité de tirer de notre pêche une subsistance convenable. Nos communautés restent pauvres, alors que d'autres s'enrichissent.

Le MPO ne tient aucun compte des priorités fixées par la Cour suprême du Canada. Il ne fait pas vraiment participer les Micmacs aux efforts de conservation, et on nous demande continuellement de réduire nos activités de pêche au nom de la conservation.

Par exemple, on continue de vouloir nous faire réduire ou éliminer notre pêche alimentaire, sociale et cérémonielle au saumon de l'Atlantique pour des raisons de conservation. Nous ne sommes pas autorisés à pratiquer une pêche commerciale, alors que la pêche récréative continue sans qu'il n'y ait aucune étude détaillée de l'incidence de la remise à l'eau des captures sur la mortalité des saumons et sur leur population. C'est tout à fait contraire à la priorité imposée par la Cour suprême du Canada.

Autre exemple, l'impact de la prédation des phoques et des bars rayés sur les populations de saumons. Nous avons demandé au MPO d'assouplir la pêche alimentaire autochtone et la pêche commerciale des Micmacs en ce qui concerne le bar rayé et le phoque gris. Comme vous le savez peut-être, un moratoire sur la pêche au bar rayé a été imposé il y a cinq ans parce qu'il n'en restait pas beaucoup. On parlait du principe que l'espèce était reconstituée si la population se composait pendant cinq années consécutives d'environ 35 000 adultes se reproduisant. Ce chiffre a été atteint et dépassé. D'après les dernières estimations faites sur une trentaine de kilomètres de rivière se trouvant dans notre territoire ancestral, on compte maintenant plus de 300 000 bars.

Jusqu'ici, nous sommes seulement autorisés à pratiquer une pêche limitée au bar rayé, et nos demandes de pêche commerciale au bar ou de chasse au phoque sont ignorées. Parallèlement, le MPO a assoupli la pêche récréative au bar rayé. Pour une raison quelconque, la pêche récréative est prioritaire sur les droits issus des traités, contrairement à la directive de la Cour suprême du Canada.

En mars 2015, nos communautés ont remis un mémoire sur les quotas au comité consultatif du ministre sur le saumon de l'Atlantique par l'intermédiaire de l'Assemblée des chefs des Premières Nations du Nouveau-Brunswick à North Shore. Nous avons remis une copie du mémoire de l'assemblée au comité avec mes notes d'aujourd'hui, et je vous encourage à le lire. Nous demandons que les Micmacs jouent un plus grand rôle dans les mesures de conservation, et des mesures pour rétablir l'équilibre entre les espèces dans notre écosystème, en tenant davantage compte des Premières Nations et des connaissances autochtones pour faire progresser la science.

Le comité consultatif ministériel a publié son rapport en août 2015. Il a adopté une partie de nos propositions et en a ignoré d'autres. On nous a expliqué que si le comité lui-même ne faisait pas de consultations, nous serions consultés par le MPO sur les recommandations formulées, dont beaucoup concernaient les Premières Nations. Nous avons demandé à rencontrer le ministre pour parler de ce rapport, mais à ce jour, il n'y a eu ni consultation, ni rencontre avec le ministre.

D'autre part, ma comparution devant ce comité aujourd'hui ne libère pas de l'obligation de consulter les Premières Nations et ne satisfait pas aux obligations du Canada découlant des traités. Le MPO doit s'asseoir avec nous dans l'esprit de partenariat découlant des traités et commencer à nous faire participer comme de vrais partenaires aux décisions relatives à l'application des lois sur la conservation, à la gestion et à l'allocation. Nos connaissances autochtones doivent être respectées aux côtés de la science. Le MPO doit respecter le droit énoncé par la Cour suprême du Canada.

Il faut donner aux Micmacs un accès prioritaire à la pêche, qui ne peut être limitée que pour des motifs de conservation réels. Il y va de notre survie même, ni plus ni moins.

Je vous remercie.

• (1125)

**Le président:** Vous avez respecté le temps imparti. Bravo.

Je vous remercie, chef Ginnish.

Nous allons maintenant donner la parole à monsieur Mahendrappa du Maritime Seal Management.

**M. Suju Mahendrappa (directeur, Maritime Seal Management inc.):** Merci, monsieur le président et merci, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je vous suis reconnaissant de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole devant vous. Je tiens d'abord à vous présenter un exposé, après quoi c'est très volontiers que je répondrai à vos questions en espérant qu'elles seront nombreuses. Ce que je souhaiterais vous dire dépasse de beaucoup ce que je vais pouvoir dire dans les limites du temps qui m'est imparti.

Permettez-moi de commencer en disant quelques mots de notre organisation, Maritime Seal Management Inc., ou MSM. MSM est une organisation à but non lucratif constituée en mai 2014 en vertu de la législation fédérale. L'organisation s'est notamment fixé comme objectifs de mettre en oeuvre toute une série de recommandations formulées par le Secteur des sciences de Pêches et Océans Canada ainsi que les recommandations formulées en 2012 par le Comité sénatorial permanent au sujet des phoques gris; d'élaborer et de mettre en oeuvre dans les provinces des Maritimes une stratégie de gestion responsable de la population de phoques gris, dans le but de protéger la biodiversité de notre écosystème marin et de permettre aux stocks halieutiques de la région de se reconstituer.

Les directeurs-fondateurs de MSM possèdent une somme considérable de connaissances en sciences marines, en prise de décisions au niveau de la direction, en capital-investissement, en matière de banques d'investissement, de stratégie commerciale, de développement des marchés internationaux, et de transformation des produits de la mer, y compris du phoque, ainsi que de la chasse au phoque.

Je voudrais maintenant vous dire quelques mots au sujet d'une proposition que nous avons portée en décembre 2015 devant le ministre des Pêches et des Océans. MSM a constitué un partenariat avec un groupe d'Autochtones du Nouveau-Brunswick qui s'intéresse de près à ce domaine. Avec ce groupe, Aboriginal Conservation and Ecology, auquel je vais me référer en employant son sigle, ACE, nous avons proposé au ministre des Pêches et des Océans une approche globale axée sur la gestion des risques. Il s'agit de permettre la reprise de la chasse aux phoques gris traditionnellement pratiquée par les Autochtones dans les provinces des Maritimes ainsi qu'au Québec.

Notre proposition prévoit non pas une chasse commerciale, mais une chasse de subsistance. Cette chasse donnerait un certain nombre de produits finis ou semi-finis qui seraient alors commercialisés sur plusieurs marchés afin de contribuer au recouvrement des coûts de chasse, de production et de mise en marché, et assurer au programme le financement nécessaire. L'argent qui resterait après le financement du programme et la prise en compte des divers coûts de nos activités serait intégralement versé aux programmes sociaux autochtones, notamment à ceux qui concernent la santé mentale des adolescents et la prévention du suicide, le développement des compétences des jeunes ainsi qu'aux programmes de nutrition à l'intention des Autochtones.

Aux termes de cette proposition, seuls seraient chassés les phoques âgés d'au moins un an. Toutes les parties du phoque seraient utilisées, et rien ne serait gâché. Le niveau des prises serait fixé en fonction d'objectifs écologiques, selon un plan de conservation et de gestion préventive. Les méthodes de chasse seraient affinées afin que tout se passe conformément aux normes internationales reconnues en matière de chasse sans cruauté. Notre organisation, enfin, entend adopter une approche à la fois inclusive, ouverte et transparente comprenant une surveillance scientifique exercée par un collège international de chercheurs indépendants et (ou) d'organisations scientifiques.

Pour vous donner une idée des personnes qui participent à notre organisation et appuient notre proposition, j'ai transmis au greffier un document sous la cote 2. Permettez-moi de vous en lire un paragraphe.

Cette proposition combine les apports de divers experts possédant des dizaines d'années d'expérience dans la commercialisation des produits du phoque, de la mode en général et de la mode autochtone en particulier, de la biochimie, des sciences de la vie, du génie industriel, du comarquage international et du développement des marchés pour les produits de consommation haut de gamme. On entend, pour traiter toutes les parties des phoques capturés, se servir des installations de transformation déjà existantes. Ce projet n'exigera ainsi qu'un faible apport de capitaux nouveaux.

Je voudrais, en dernier lieu, vous dire, dans l'optique de l'analyse décisionnelle, quelques mots au sujet de l'approbation que nous espérons obtenir pour notre projet. Permettez-moi de vous donner lecture de certains des points que nous faisons valoir.

Notre proposition donne au gouvernement du Canada l'occasion de réaliser en même temps plusieurs des objectifs qu'il s'est lui-même fixés, à savoir, créer des emplois, favoriser une pêche sportive et une pêche commerciale biologiquement durable, biodiversifiée et rentable, contribuer à la force, au bien-être et au développement socio-économique des peuples autochtones du Canada.

Il est possible que le public ait quelque mal à comprendre ce que l'on envisage de faire, et si le gouvernement du Canada appuie notre proposition, il se peut qu'il fasse les frais d'une telle incompréhension. Mais le risque éventuel proviendrait surtout de la population des grands centres urbains, tels que l'agglomération de Toronto, où les gens sont très éloignés des pêcheries, tant au niveau géographique, qu'aux niveaux économiques et culturels. Ils sont en effet moins proches de la nature.

MSM et ACE, avec les professionnels spécialisés qui sont leurs partenaires et l'appui d'un certain nombre de célébrités, ont dressé des plans précis et raisonnés destinés à faire comprendre à l'ensemble de la population les avantages culturels, sociaux et écologiques de la pêche au phoque telle que nous l'envisageons. Les mesures prises pour se conformer aux normes en matière de bien-être animal devraient atténuer les risques de critique que pourrait attirer l'approbation de notre projet.

● (1130)

MSM a fait de gros efforts afin de bien comprendre le fonctionnement interne, les priorités d'action, et la complexité du processus décisionnel des organisations qui luttent contre la pêche commerciale du phoque pratiquée par des non-Autochtones. Bon nombre de ces organisations continuent à organiser des campagnes contre la pêche au phoque pour faciliter leurs levées de fonds. Le projet de pêche que propose de mettre en oeuvre MSM comporte plusieurs aspects qui répondent aux principales objections formulées par ces organisations. Leurs critiques et leurs objections visent

d'ailleurs essentiellement la pêche commerciale. Notre objectif, qui est de sauver une espèce en péril et de promouvoir la biodiversité, s'aligne parfaitement avec les priorités que se sont fixées les partisans de ces organisations.

Après avoir analysé les positions et les objections des diverses parties intéressées, nous estimons peu probable que les groupes opposés à la chasse au phoque s'opposent à notre projet de chasse. Ils choisiront vraisemblablement de consacrer leurs ressources à des campagnes d'opposition à des activités qu'ils peuvent plus légitimement critiquer. Ils n'ont pas grand-chose à gagner en s'opposant au type de chasse que nous proposons, et risqueraient en outre d'aliéner une partie de leurs partisans ou de diviser les organisations qui les soutiennent.

S'il me reste un peu de temps, je voudrais évoquer une des questions soulevées tout à l'heure lorsque quelqu'un a demandé si les phoques se nourrissent de saumon. Supposons que vous organisiez une fête dans votre jardin et que vous ayez placé sur la table 10 plateaux d'aiglefin fumé et 10 plateaux de pétoncles enrobés d'une tranche de bacon. Vos invités vont vraisemblablement se diriger en premier vers les pétoncles. Or, les phoques sont, comme nous, des mammifères, et ils ont comme nous des préférences alimentaires. Ils préfèrent notamment le poisson gras en raison de sa valeur énergétique et nutritive. Ces jours-ci, ils consomment beaucoup de hareng et de maquereau, qui sont en abondance, mais aussi parce que les pétoncles enrobés de bacon ont tous été mangés. En l'occurrence parce que tout le saumon a été mangé. Si vous êtes un chercheur rattaché au MPO, vous allez peut-être examiner les restes de la fête que vous avez organisée, et conclure que les invités ont modifié leur comportement alimentaire et qu'ils ont tendance à délaissier les pétoncles enrobés de bacon. Je pense, cependant, que si vous apportez de nouveaux plats de pétoncles enrobés de bacon, vos invités reprendront leurs vieilles habitudes et se mettront à nouveau à consommer les mets qu'ils préfèrent. Les phoques étant des mammifères, ils se comportent de la même manière.

Je suis heureux d'avoir pu m'étendre un peu sur ce point. Nous avons beaucoup travaillé à la question avec une équipe de gens formidables. Nous nous y consacrons depuis plusieurs années déjà. Je dirais même que certains de mes collègues y travaillent depuis les années 1980. Nous sommes parvenus à une solution qui nous paraît entièrement viable. Elle repose sur des fondements rationnels et les résultats de recherches approfondies. Nous nous sommes adjoint des partenaires non seulement au Canada, mais dans diverses autres régions du monde. Nous avons, dans de nombreuses provinces du pays, des gens qui participent déjà à notre programme.

La décision d'avaliser notre projet exige simplement un peu de courage, le courage de faire ce que la situation exige. En effet, je ne vois pas comment une personne rationnelle pourrait, dans le cadre de cette discussion sur la conservation et la protection des espèces en péril, nier qu'il convient de rétablir l'équilibre et favoriser la biodiversité. Le risque est que, dans certaines régions du pays, des populations qui comptent beaucoup au plan économique et social ainsi qu'au plan de la démocratie, interpréteront mal ce que nous proposons de faire. Cela va donc exiger, de la part de responsables tels que vous, le courage de faire ce que la situation appelle, en nous aidant à faire ce que la situation exige. Ne pensez pas que vous allez devoir à vous seul défendre notre projet. Nous estimons avoir en cela autant de responsabilités que nos représentants élus et que l'ensemble des Canadiens. Nous prenons cette tâche tout à fait au sérieux et nous avons pris nos dispositions afin de sensibiliser le public et répondre aux inquiétudes qu'il pourrait éprouver. Le processus que nous avons prévu est inclusif, ouvert et transparent. Nous vous serions reconnaissants de transmettre notre projet au Cabinet pour qu'il y soit discuté, car nous avons déjà fait tout ce qu'il était possible de faire auprès des responsables du MPO. Nous avons besoin de votre concours pour que notre projet soit examiné par le Cabinet car c'est de son aval que nous avons besoin. Nous mettons tous nos espoirs en vous.

Je vous remercie.

• (1135)

**Le président:** Merci, monsieur Mahendrappa. Je vous remercie de cette analogie qui nous a mis en appétit et donné le goût des pétoncles enrobés de bacon.

[Français]

Monsieur Aucoin, vous avez la parole et vous disposez de 10 minutes.

[Traduction]

Vous représentez la Nova Scotia Salmon Association,

[Français]

**M. René Aucoin:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis le seul francophone au sein de l'association. Ma présentation sera faite en anglais, mais

[Traduction]

au cas où il y aurait des questions.

[Français]

vous pourrez les poser dans l'une ou l'autre des deux langues officielles et je me ferai un plaisir d'y répondre.

J'aimerais noter deux choses que je n'ai pas incluses dans mon document. Il s'agit de commentaires qui ont été faits ou auxquels on n'a pas répondu. Le premier portait sur la notion de *catch and release*.

[Traduction]

Je suis également président de la Cheticamp River Salmon Association. Je crois pouvoir dire qu'elle a été au Canada la première rivière de pêche avec remise à l'eau. Elle est située dans un parc national et a été désignée comme rivière de pêche avec remise à l'eau en 1988. Je ne sais pas si d'autres rivières étaient ainsi désignées à l'époque. Depuis 28 ans qu'elle est sous ce régime, il semble qu'aucun poisson ne soit mort de la pêche.

La rivière se trouve dans le Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton. Il s'agit évidemment d'une rivière d'eau froide, où la pêche se pratique plutôt au printemps et à l'automne. Elle est surtout

fréquentée par des pêcheurs expérimentés. Si tout le monde s'en tient aux règles, la pêche avec remise à l'eau n'entraîne pas la mort du poisson. Dans le cas de certaines rivières, les études font état d'un nombre de poissons morts allant de 0 à 5, mais en 28 ans, on n'en a relevé aucun cas dans la rivière Cheticamp.

Une autre question a été posée au sujet de l'aquaculture dans la baie de Fundy. Personne n'y a répondu sur le moment car, à part Sonja Wood, les groupes représentés ici exercent tous leurs activités dans le golfe du Saint-Laurent. Or, dans le golfe du Saint-Laurent, il n'y a pas d'aquaculture. Le secteur aquacole est pour l'essentiel installé dans la baie de Fundy, sur la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse ainsi que sur la côte sud de Terre-Neuve.

Je n'en dirai pas plus. J'aurais quelques observations à ajouter, mais j'espère que vos questions feront ressortir des éléments complémentaires.

La Nova Scotia Salmon Association a été créée en 1963 par des membres influents de la communauté des pêcheurs à la ligne de la Nouvelle-Écosse. Il s'agit d'un organisme charitable enregistré, sans but lucratif. Elle compte environ 1 100 membres et les 22 membres de son conseil d'administration sont issus de toutes les régions de la province. C'est la principale organisation bénévole oeuvrant pour la gestion raisonnable et la conservation des populations de saumon sauvage de l'Atlantique et de truite en Nouvelle-Écosse. J'insiste sur le fait que son conseil d'administration comprend des représentants de toutes les régions de la province. Environ 23 organisations lui sont affiliées. La Cheticamp River Salmon Association, que je préside, est membre de la Nova Scotia Salmon Association, elle-même affiliée à la Fédération du saumon de l'Atlantique.

Les principales questions locales qui retiennent l'attention de la NSSA sont les conséquences de la pluie acide sur les rivières de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse, dans la région des hautes terres du sud de la province; l'impact que l'aquaculture en milieu ouvert ou en cage maritime peut avoir sur le saumon sauvage de l'Atlantique, encore une fois dans la baie de Fundy et le long de la côte atlantique; les conséquences de l'activité humaine tant passée qu'actuelle sur l'habitat du poisson dans les rivières et les cours d'eau; et la quasi-disparition du saumon sauvage à l'intérieur de la baie de Fundy. Cette population qui s'élevait à 40 000 il y a seulement une génération, s'est aujourd'hui effondrée ainsi que vous avez pu récemment l'apprendre. Dans mon exposé, je vais m'en tenir au projet d'atténuation des conséquences des pluies acides.

Regardez la carte. On y voit les zones de la Nouvelle-Écosse touchées par les pluies acides. Voyez la correspondance géologique. Les formations géologiques sont à cet égard défavorables puisqu'il s'agit essentiellement de roc. Lorsque les flux et les courants d'air allant d'ouest en est atteignent la côte atlantique, ils charrient ces pluies acides en provenance des zones industrialisées des États-Unis. L'air remonte le long de la côte atlantique et frappe cette région en particulier.

Le projet d'atténuation des conséquences des pluies acides est basé à West River Sheet Harbour. Il s'agit essentiellement d'un doseur de chaux, et comme vous pouvez le voir d'après la photo à la page suivante, l'équipement est à peu près de la taille d'un semi-remorque. Le doseur est installé à West River Sheet Harbour, situé à environ 30 kilomètres en amont. Depuis 10 ans, il déverse chaque jour une quantité précise de chaux.



En 2005, la NSSA a lancé un ambitieux projet de rétablissement d'une des rivières atteintes par les pluies acides. Après une étude préalable approfondie menée par un comité comprenant des représentants de la NSSA, l'ASF, Trout Nova Scotia, Nova Scotia Power, et les gouvernements fédéral et provincial, il a été décidé de lancer le projet pilote sur la rivière West. La NSSA a commandé la rédaction d'un rapport qui a été confiée à M. Atle Hindar, chercheur norvégien réputé spécialiste des stratégies de chaulage permettant de lutter contre les conséquences des pluies acides. Pendant les 10 premières années du projet, le fonctionnement du doseur à chaux a été entièrement assuré par des bénévoles de la NSSA.

● (1140)

Jusqu'en 2015, le projet a été financé essentiellement par les levées de fonds de la NSSA — il y a chaque année deux levées de fonds, un tournoi de golf et un dîner. Les 10 premières années de chaulage, d'entretien et de fonctionnement ont coûté près d'un million de dollars.

● (1145)

[Français]

Le grand objectif est le suivant.

[Traduction]

Le projet d'atténuation des conséquences des pluies acides sur la rivière West est un projet expérimental qui sert aussi de projet témoin. Nous avons concentré nos efforts sur ce bassin hydrologique, car nous sommes à la recherche de méthodes permettant d'atténuer les conséquences des pluies acides.

La chose peut paraître assez simple: il suffirait ainsi de verser de la chaux dans l'eau afin de rééquilibrer le pH. Nous nous sommes cependant aperçus que le pH n'est qu'un des facteurs en cause — le principal certes —, mais d'autres facteurs très importants interviennent également. Vous avez peut-être entendu parler de cela. Il y a aussi, en effet, l'infiltration d'aluminium dans l'eau des rivières, les sols vidés de leurs agents-tampons ne jouant plus leur rôle de filtrage. L'aluminium charrié par les pluies s'infiltré dans les rivières, affectant les nageoires des petits poissons qui ont alors du mal à survivre lors du passage à l'océan. C'est un autre des phénomènes que nous avons pu constater.

Nous avons également mené, de concert avec nos partenaires, des expériences afin de trouver une réponse aux problèmes qui limitent actuellement le rétablissement de nos rivières que devrait normalement permettre l'ajout de chaux. La situation est compliquée. Les enseignements que nous avons tirés de nos travaux sur la rivière West vont être intégrés à un plan de rétablissement des rivières de Nouvelle-Écosse et du Maine touchées par les pluies acides. Le nord-est du Maine partage en effet avec la Nouvelle-Écosse certaines caractéristiques géologiques.

En 2016, nous oeuvrons de concert avec un nouveau partenaire, et avons, après 10 ans, fini par obtenir de nouvelles sources de financement. Pendant longtemps, nous avons, en effet, tout fait nous-mêmes. En 2016, la province de la Nouvelle-Écosse nous a accordé un financement annuel de 100 000 \$. Elle nous a par ailleurs accordé 300 000 \$ pour nous permettre d'engager un chercheur scientifique chargé de la gestion du projet. Nous étions pour ainsi dire au bout de nos ressources. Pourquoi tout cela a-t-il pris si longtemps? Au départ, nous avions prévu deux ans de travaux, mais étant donné que nous effectuons nos recherches avec des bénévoles et un budget minuscule, tout a pris plus longtemps que prévu.

Mais la province nous a également apporté une aide. Nous effectuons maintenant une partie du chaulage par hélicoptère, là

encore dans le bassin hydrologique de la rivière West. Il s'agit, toujours, de trouver des techniques permettant de désintoxiquer la rivière, puis d'utiliser ce que nous avons pu apprendre là pour aller faire la même chose ailleurs.

Le MPO s'est en outre joint à nous pour construire et installer une barrière de dénombrement des poissons adultes. Pendant 10 ans, en effet, nous n'avions pas la moindre idée du nombre de poissons qui revenaient. Et enfin, avec l'aide du MPO et d'autres partenaires... La Fondation pour la conservation du saumon atlantique a, elle aussi, joué un rôle important, tout comme votre propre programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives.

Citons parmi les autres bailleurs de fonds la Nova Scotia Liquor Corporation pour le programme *Adopt a Stream*. La NSLC accorde en effet, chaque année, 100 000 \$ à notre programme *Adopt a Stream*. Elle s'est engagée à nous verser, sur 10 ans, un million de dollars pour aider à financer ce programme. Pendant 10 ans, ce projet n'a pu être mené qu'à l'aide de la Fondation pour la conservation du saumon atlantique, le PPCPR, et divers projets étudiants.

Et puis, le gouvernement fédéral a décidé de s'impliquer en plus du PPCPR... J'ai d'ailleurs, la semaine dernière, conclu avec l'APECA un accord qui nous octroie une importante subvention pour l'achat d'un deuxième doseur de chaux, qui doit être installé sur le bras Killag de la rivière West. Le premier doseur à chaux ne devrait en fait pas être installé là où il est, mais nous n'avions pas à l'époque accès à un autre site. Le bras Killag se prête mieux à cette installation et nous y avons désormais accès. Nous espérons que les deux doseurs vont nous permettre de mener à bien nos recherches dans les quelques années à venir.

Que la NSSA demande-t-elle au juste au gouvernement fédéral? Nous voudrions que le MPO et les autres organismes fédéraux, y compris Environnement Canada, s'impliquent directement dans le projet d'atténuation des conséquences des pluies acides piloté par la NSSA, et qu'ils investissent dans ses infrastructures, y compris au niveau de la gestion et de l'administration. Nous avons, jusqu'ici, obtenu des financements pour certains aspects de notre travail, mais rien en ce qui concerne la gestion et l'administration.

Cela nous permettrait d'engager des collaborateurs à temps plein qui s'occuperaient de la mise en oeuvre de nouveaux projets. Nous pourrions alors financer de nouvelles initiatives, permettant ainsi aux divers organismes à but non lucratif de contribuer à l'activité du MPO, qui a pour mission de protéger l'habitat du poisson contre les conséquences des pluies acides.

Je vous remercie.

● (1150)

[Français]

Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Aucoin.

[Traduction]

Nous allons passer à notre dernière intervenante. Nous avons en effet aménagé un temps de parole pour la Première Nation de Kingsclear. Nous accueillons Mme Sydney Paul, coordinatrice des consultations, ainsi que M. Gordon Grey, qui assure la liaison du groupe en matière de consultations.

Vous disposez, à vous deux, de 10 minutes, que vous pouvez vous partager comme vous l'entendez.

**Mme Sydney Paul (coordonnateur des activités de consultation, Kingsclear First Nation, à titre personnel):** Je tiens d'abord à préciser que je pourrais, après mon exposé, remettre au greffier les informations dont je vais faire état, car je sais que les autres intervenants ont transmis une copie de leur exposé.

Je m'appelle Sydney Paul et j'exerce, au sein de la Première Nation de Kingsclear, les fonctions de coordinatrice des consultations. Je suis accompagnée de Gordon Grey qui, lui aussi, s'occupe des consultations auxquelles participe la Nation de Kingsclear.

Je tiens à remercier le Comité permanent des pêches et des océans d'avoir invité des représentants des Mi'gmaq à prendre la parole devant vous. Je précise que nous nous trouvons actuellement sur le territoire traditionnel non cédé des Mi'gmaq.

Nous prenons la parole au nom des six communautés malécites du Nouveau-Brunswick. Dans notre exposé, nous n'entendons pas dresser une liste exhaustive des inquiétudes que la nation des Malécites éprouve en ce qui concerne le saumon sauvage de l'Atlantique. Seule une large consultation permettrait de comprendre pleinement les priorités et les inquiétudes ressenties à cet égard par la nation des Malécites. Je précise qu'aucun aspect de notre exposé ne doit être considéré comme limitant, définissant ou abrégant la possibilité, pour les Malécites, de faire ultérieurement état de renseignements supplémentaires. Notre exposé ne préjuge en rien l'utilisation traditionnelle de la ressource que représente pour nous le saumon sauvage de l'Atlantique et (ou) de nos droits ancestraux ou issus de traités.

Depuis des temps immémoriaux, nous avons entretenu avec le saumon un rapport de mutualité, mais cette relation a presque entièrement disparu du territoire des Malécites. La loi nous interdit actuellement de pêcher le saumon sur nos terres ancestrales.

Je tiens à préciser que nous n'avons eu que peu de temps pour nous préparer à cette séance et que, par conséquent, l'exposé que nous vous présentons ne peut pas rendre intégralement compte des problèmes et des préoccupations des Malécites.

Nous sommes les Wolastoqiyik, c'est-à-dire le peuple de la Wolastoq, qui veut dire belle rivière. En français, c'est le fleuve Saint-Jean. Notre nom traduit la relation profonde que nous entretenons avec la rivière. Nous sommes le peuple de la belle rivière. Cette relation, qui nous lie au fleuve depuis des milliers d'années, anime notre langage, notre culture, nos traditions et notre société. On ne saurait expliquer en 10 minutes l'importance de ce lien intime et inexplicable qui existe entre la rivière, le saumon de l'Atlantique et notre peuple. Il faudrait en effet pour cela tout un travail d'initiation concernant l'importance de notre culture et des droits qui nous sont reconnus à l'article 35 de la Constitution. Selon nos traditions orales, nous sommes liés aux terres de la Wolastoq depuis des temps immémoriaux et nos chroniques traditionnelles relatent les étapes de la dégradation environnementale de notre système fluvial depuis l'arrivée des Européens.

Pour rendre compte en quelques mots de la relation que nous entretenons avec le saumon de l'Atlantique, et pour replacer dans son contexte le combat que nous menons pour protéger notre manière de vivre traditionnelle, je voudrais vous donner lecture d'un extrait tiré des écrits de l'historien Jason Hall. Ces lignes figurent dans l'étude que nous menons actuellement sur l'utilisation traditionnelle des terres des Malécites.

En 1840, Moses Perley, l'agent des Indiens du Nouveau-Brunswick, a recommandé la construction d'une digue à l'embouchure de la rivière Tobique. Il s'agissait de détruire la principale source d'alimentation des Malécites afin de les obliger de s'adonner à l'agriculture et de s'assimiler à la population des colons. Ce n'est qu'en 1953 cependant que l'idée avancée par Perley s'est concrétisée avec la

construction d'un barrage hydroélectrique sur la rivière Tobique. Avant cela, cependant, des barrages avaient été élevés sur la rivière Aroostook, en 1923, et à Grand Falls en 1931. Après le barrage de la rivière Tobique, un barrage a été construit à Beechwood, en 1958, et à Mactaquac en 1968.

Or, ces barrages ont eu, et continuent d'avoir des conséquences déplorables sur notre culture et notre société. Ils ont inondé nos villages, nos cimetières, les champs dans lesquels nous cultivions, par exemple, des têtes de violon, ainsi que des sites qui revêtaient pour nous une grande importance culturelle. Ces barrages continuent à décimer la population de saumon de l'Atlantique qui vit dans notre système fluvial, au point où nos membres ne peuvent plus entretenir par nos cérémonies traditionnelles et la saga de notre peuple, tout ce qui nous liait à la pêche au saumon dans le fleuve Saint-Jean.

Je voudrais maintenant vous donner lecture d'un passage qui figure dans l'étude sur l'utilisation traditionnelle des terres que nous sommes en passe d'achever. Ces propos ont été tenus par un de nos membres au cours d'une entrevue.

Lorsqu'ils ont construit le barrage, ils ont anéanti notre mode de vie. Nous avions, dans notre communauté, des aires de jeu naturelles. Il y avait l'eau, les îles où poussaient des têtes de violon, des piscines naturelles. Nous avions même une installation de pompage. L'été, en fin de semaine, les gens s'y rendaient en famille. Nous jouions au ballon dans cette réserve. Je me souviens de nos guides, les femmes les plus âgées, qui avaient toute leur place. Elles étaient là assises à pêcher, certaines avec une simple canne, d'autres ayant un moulinet [...].

Il s'agit là d'extraits de ce qu'ils ont dit.

Elles pêchaient là jusqu'au crépuscule. Or, après la construction du barrage, tout cela a pris fin. Ce mode de vie et ce mode de subsistance ont disparu.

• (1155)

Comme nous le dit le passage que je viens de citer, c'est tout un mode de vie qui a disparu. Je ne peux plus pêcher le saumon dans les eaux où pêchaient mes ancêtres, et il est très peu probable que je puisse transmettre à mes enfants ce savoir traditionnel. Les barrages et les industries telles que l'industrie forestière abrogent les droits ancestraux et issus de traités au titre desquels nous pêchions le saumon sauvage de l'Atlantique.

On propose pour notre territoire un projet de développement des ressources qui, selon nous, va ravager encore plus l'habitat du saumon. Cela nous inquiète tellement que nous avons engagé le Canadian Rivers Institute pour mener une étude sur le saumon. Nous avions espéré que la simple possibilité que ce projet entraîne pour le saumon des conséquences dommageables suffise à y faire obstacle, mais cela ne semble pas être le cas.

Selon votre rapport, l'amélioration de l'habitat est le principal moyen de maintenir et, éventuellement, de restaurer les stocks de saumon. Depuis 2008, dans le cadre de la stratégie des pêches autochtones, le Conseil de conservation de la Nation des Malécites oeuvre de concert avec les communautés malécites pour recueillir sur l'habitat du saumon les données nécessaires. Cette collecte de données s'effectue dans le cadre des activités de mise en valeur des cours d'eau, des analyses de la qualité de l'eau et des relevés effectués dans le passage du bassin hydrologique. Les renseignements ainsi recueillis ont permis à notre communauté de savoir si nos cours d'eau étaient effectivement capables d'abriter les populations de salmonidés. Les membres de notre communauté participent activement à la gérance environnementale de notre territoire dans l'espoir de créer pour le saumon un habitat viable.

Un passage pour la migration du poisson est actuellement en construction sur la rivière Tobique. Cela devrait permettre de réduire la mortalité chez le saumon de l'Atlantique et l'anguille d'Amérique. Les Malécites reconnaissent les efforts que le MPO a engagés pour qu'un passage à migration soit établi en aval, mais rien ne semble se faire à Beechwood et à Mactaquac. On nous a dit qu'on y installerait là aussi un ouvrage de franchissement pour les poissons, mais en quoi est-ce urgent? L'ouvrage de franchissement du barrage de Mactaquac est actuellement une éclosérie piscicole, le saumon de l'Atlantique étant alors convoyé par camion jusqu'à la rivière Tobique.

Le barrage de Mactaquac, situé à côté de ma communauté de Kingsclear, défraye actuellement la chronique, Énergie NB devant décider, avant la fin de l'année, laquelle de quatre options possibles sera choisie. Les Malécites ont déjà fait savoir à Énergie NB qu'ils préfèrent la troisième solution, c'est-à-dire la restauration du fleuve. Selon Patrick Polchies, un des conseillers de la Première Nation de Kingsclear, la disparition du barrage serait l'événement culturel le plus marquant de notre génération, et contribuerait énormément à la réconciliation avec notre peuple.

Les Malécites estiment, en effet, que la disparition du barrage améliorerait très sensiblement l'habitat. Or, c'est justement un des objectifs des recommandations formulées par le Comité. Le peuple malécite s'inquiète d'ailleurs de voir la pêche sportive figurer parmi ces recommandations. Selon votre rapport, le taux de mortalité sera faible si l'on respecte les bonnes pratiques, mais les stocks de saumon de l'Atlantique ont tellement diminué que ces bonnes pratiques ne suffiront pas, selon nous, à assurer la conservation. Selon l'arrêt *Sparrow*, les peuples autochtones du Canada possèdent le droit inhérent de pêcher à des fins de subsistance et à des fins sociales et rituelles. Or, ce droit l'emporte sur la pêche récréative ou sportive, et ce type de pêche ne devrait pas être autorisé avant la reconstitution de populations viables.

Je tiens à dire, pour conclure, que les Malécites sont profondément préoccupés par la situation actuelle du saumon sauvage de l'Atlantique. Notre savoir et le lien historique que nous entretenons avec ce poisson sont des éléments essentiels de la reconstitution de sa population dans notre fleuve. Nous voulons participer pleinement à son rétablissement. Or, jusqu'ici, les préoccupations dont nous avons fait part n'ont pas été prises en compte de manière satisfaisante par le MPO, et nous n'estimons pas avoir avec ce ministère des rapports satisfaisants. Le gouvernement fédéral doit associer les Premières Nations aux décisions touchant le rétablissement du saumon de l'Atlantique. Depuis des temps immémoriaux, nous entretenons avec lui de puissants liens culturels et on ne saurait sous-estimer l'étendue de notre savoir traditionnel. Nous voulons oeuvrer de concert avec ceux qui peuvent nous aider à récupérer, sur notre territoire traditionnel, les droits que nous avons envers le saumon.

*Woliwon.*

• (1200)

**M. Gordon Grey (consultation-liaison, Kingsclear First Nation, à titre personnel):** Je vais vous faire une brève description des trois grands projets industriels qui sont en voie de réalisation sur le territoire malécite. Bien évidemment, Sydney a mentionné les solutions associées au barrage de Mactaquac, mais j'ai également l'étude du CRI au sujet de la mine Sisson et de ses effets sur le saumon de la rivière Nashwaak, et il y a aussi énergie est.

Si vous avez des questions à propos de ces sujets ou de notre position, n'hésitez pas à me les poser par la suite.

**Le président:** Merci, monsieur Grey.

Vous allez sans doute pouvoir aborder ces sujets pendant le prochain tour de questions et réponses.

Nous sommes bien sûr pressés par le temps. Il est maintenant midi. Officiellement, nous devrions avoir terminé, mais nous allons faire des heures supplémentaires parce que cette discussion est très intéressante. Merci.

Nous allons faire des tours de sept, sept et sept minutes, et je vais suivre de près la fin de ce tour pour être sûr de pouvoir en avoir un autre, chers collègues. Nous allons peut-être poursuivre jusqu'à 12 h 30. Cela vous convient-il? Ai-je votre consentement pour le faire?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Excellent.

Monsieur Finnigan, je crois que nous allons vous donner la parole pour sept minutes.

**M. Pat Finnigan:** Merci, monsieur le président.

*Welcome. Bonjour. Woliwon.*

J'aimerais dire que notre comité — et nous l'avons déjà entendu dire — n'a pas pour rôle de remplacer les autres mécanismes de consultation. Nous sommes ici pour écouter. Nous sommes ici près de la rivière pour que le comité puisse constater les différentes interactions. Nous avons entendu des gens présenter des exposés par vidéoconférence, mais j'ai pensé qu'il était très important de venir ici écouter tous ceux qui exercent des activités dans cette rivière, y compris bien sûr « les Premières Nations ». J'espère que la plupart d'entre vous pourront intervenir.

Monsieur Carr, au sujet de la Fédération du Saumon Atlantique, vous avez brièvement fait référence au projet CAST. Je me souviens que, lorsque ce projet a été mentionné pour la première fois, il avait suscité de graves préoccupations à cause du fait qu'il prévoyait le lâcher de saumons qui avaient été élevés en captivité, même s'il s'agissait de saumons sauvages. C'était des saumoneaux qui avaient été capturés au départ. Je crois que cela se fait de la façon suivante: ils sont élevés pendant 18 ou 16 mois après leur capture et ensuite, remis à l'eau. Les inquiétudes portaient sur les effets de l'opération sur la nature, sur leurs interactions et sur la génération suivante.

Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet de façon à dissiper les craintes? Quelle est votre position sur cette question?

**M. Jonathan Carr:** L'initiative CAST, et je vais vous la décrire très brièvement pour ceux qui ne connaissent pas bien le programme CAST, est portée par des partenaires industriels, des universitaires, le MPO, la Fédération du Saumon Atlantique, d'autres ONG et des Premières Nations. Il y a toute une série de projets qui sont prévus pour le bassin de la Miramichi. Les projets proposés pour ce bassin vont servir de modèles, de programmes novateurs grâce auxquels les connaissances acquises seront utilisées dans d'autres bassins hydrographiques.

Un des projets proposés est le renforcement de la population adulte. C'est un programme de renforcement saumoneau-saumon. Il consiste à capturer des saumoneaux sauvages au printemps, lorsqu'ils se dirigent vers l'océan, à les placer dans l'éclosérie de saumons de Miramichi, installation que, je crois, vous allez visiter demain, à élever ces poissons jusqu'à ce qu'ils atteignent leur taille adulte, pour les remettre ensuite à l'eau dans la rivière.

Ce n'est pas un projet novateur, mais ce n'est qu'une expérience. La Fédération du Saumon Atlantique tient à s'assurer qu'il s'agit bien d'une expérience et non pas d'un programme complet d'empoissonnement. Pour la première fois, une telle initiative d'empoissonnement fera l'objet d'une évaluation à grande échelle.

Nous allons examiner la façon dont ce poisson interagit dans l'écloserie, à partir du moment où il y arrive jusqu'au moment où il quitte l'écloserie. Nous allons faire beaucoup de suivi sur ces poissons, pour voir comment ils apprennent à choisir des partenaires parmi les saumons sauvages, comment leurs descendants interagissent, tout cela entre le moment où les saumoneaux quittent la rivière et celui où ils y reviennent une fois atteint l'âge adulte. Nous voulons être sûrs qu'il s'agit bien d'une expérience, d'une expérience contrôlée, parce que nous ne connaissons pas encore quels pourraient en être les résultats. Nous voulons être sûrs qu'aucun dommage ne sera causé à la rivière pendant cette étape.

C'est une expérience novatrice dans le sens où le poisson ne passe pas beaucoup de temps dans l'écloserie. C'est une étape novatrice, parce que, d'une façon générale, avec les programmes d'écloserie, lorsque les poissons passent beaucoup de temps dans celle-ci, ils ont ensuite du mal à se réadapter une fois lâchés dans la nature. Il s'agit de réduire le temps passé dans l'écloserie. Il s'agit en fait de voir si cela va vraiment renforcer la population de saumon sauvage pendant que nous cherchons les raisons du déclin de ce stock. C'est une solution temporaire, et ce devrait être une initiative à court terme. Une fois terminée cette expérience, nous l'étudierons pour déterminer si les résultats sont positifs. Si c'est le cas, c'est une solution que l'on pourrait avoir en réserve pour la Miramichi, si cela était nécessaire.

À l'heure actuelle, il n'est pas vraiment nécessaire de lancer un programme d'empoissonnement, mais c'est une solution que l'on peut avoir en réserve, si elle fonctionne bien, et que l'on pourrait peut-être utiliser dans d'autres bassins hydrographiques. D'autres projets semblables sont en cours à l'heure actuelle, il y en a un dans la baie de Fundy, mais c'est un stock qui avait été complètement décimé de sorte qu'il ne risque pas de nuire à quoi que ce soit. On a également lancé un programme semblable sur le fleuve Saint-Jean, en amont de Tobique.

C'est tout ce que je voulais dire. Si vous souhaitez poser des questions ou demander des précisions, cela ne me gêne pas.

• (1205)

**M. Pat Finnigan:** Merci, monsieur Carr.

Chef Ginnish, je sais que vous avez mentionné qu'il y avait eu beaucoup de consultations avec le MPO et que, de leur côté, je le sais, les Premières Nations avaient fait beaucoup de choses, notamment sur les différentes façons de prendre du saumon avec des filets pièges. Je sais que vous surveillez également la population.

Pensez-vous que le MPO tienne compte de vos façons traditionnelles de gérer la rivière? Pensez-vous que les consultations au sujet de vos méthodes traditionnelles de conservation du saumon et de l'écosystème qui l'entoure sont efficaces?

**Chef George Ginnish:** Je suis désolé d'avoir autant parlé de l'aspect juridique dans mon introduction, mais il fallait bien expliquer que nous sommes tout à fait disposés à parler de la cogestion et des différentes solutions. Nous avons rencontré au départ des gestionnaires de ressources du MPO pour examiner d'autres solutions susceptibles de répondre aux besoins alimentaires de nos collectivités, mais dans l'ensemble, ces discussions n'ont pas débouché sur des solutions. Nous avons constamment répété que, pour la plupart de nos membres, l'accès à la nourriture est une

priorité, et que nous respectons également les efforts de conservation. Nous travaillons toujours en tenant compte de cette notion. Nous avons fermé notre pêcherie. Nous avons réduit notre pêcherie.

Pour replacer tout cela en perspective, je dirais que notre pêche au moyen de trappes et de filets donne des prises d'environ 1 000 poissons par an, et c'est le nombre de nos membres. Nous avons un peu plus de 200 foyers. Le rapport dont j'ai brièvement parlé — et je vous le transmettrai, avec l'étude sur l'alimentation — mentionne que nos membres ont besoin d'un régime à base d'aliments traditionnels. Nous avons des problèmes de diabète, de haute pression et de maladie de coeur.

Lorsque cette étude a été faite avec l'Université d'Ottawa, une étude fondée sur un échantillonnage approprié, il est apparu que nos membres recevaient une cuillère à table d'aliments traditionnels par jour. C'est ce que cela donne, si l'on se fonde sur l'accès que nous avons à l'heure actuelle au poisson et au gibier. Cela est une des principales causes de nos problèmes de santé.

Ce n'est pas faute d'avoir essayé de discuter et d'examiner d'autres solutions, et d'avoir envisagé la cogestion. Cela fait un certain nombre d'années que nous sommes en pourparlers avec les gouvernements provinciaux et fédéral. Le MPO vient tout juste de recevoir le mandat de parler de ces questions urgentes, de la façon de mettre en oeuvre la décision Marshall.

Cela fait 15, 16 ou 17 ans depuis que l'arrêt Marshall de la Cour suprême a parlé de subsistance raisonnable. Nos collectivités de l'intérieur ont connu des difficultés avec ce processus.

Il y a 200 familles dans notre collectivité. Nous avons quatre permis commerciaux de homard qui fournissent du travail à peut-être une douzaine de nos membres. Quarante pour cent de notre collectivité n'a pas de sécurité alimentaire. Nous avons plus de 200 foyers. Il y en a 80 qui se demandent régulièrement d'où viendra leur prochain repas. C'est donc une très grave inquiétude pour nous.

**Le président:** Merci, chef Ginnish. Je comprends.

Messieurs, je crois que vous partagez votre temps de parole.

Monsieur Doherty, vous pouvez commencer.

**M. Todd Doherty:** Oui. J'aimerais d'abord m'excuser auprès de nos invités pour avoir reçu un appel. Je suis obligé de prendre les appels de mon bureau.

Je vais commencer par vous dire quelques mots de nos origines. Je viens de la région du Cariboo, la région de Prince George. Certains d'entre vous, voire la plupart, ont entendu parler de l'affaire Williams, la décision sur la revendication territoriale de Tsilhqot. Le chef Joe Alphonse est un vieil ami à moi et le chef Roger William est également un bon ami. Ma femme et mes enfants sont membres de la Première Nation Esdilagh.

Je comprends donc très bien les difficultés traditionnelles et cérémoniales alimentaires auxquelles nous faisons face en ce moment. Je tiens à vous dire, de la part de Lheidli T'enneh, « hadih », qui est bonjour dans la langue de notre région de Prince George.

Nous avons entendu, ces trois ou quatre derniers jours, un certain nombre de témoignages présentés par des membres des Premières Nations, par le MPO, par des pêcheurs commerciaux et récréatifs, et plus tôt aujourd'hui, on nous a dit que des relations s'établissaient et qu'elles étaient en train de se renforcer. Elles s'améliorent, je crois, avec le temps. J'aimerais entendre le chef Ginnish. Avez-vous réussi à établir des relations commerciales avec les non-Autochtones, des relations que nous aimerions voir se renforcer, et est-il possible de faire avancer les choses?

•(1210)

**Chef George Ginnish:** Absolument. La Miramichi Salmon Association et la Fédération du Saumon Atlantique communiquent. En fait, Bill Taylor de la Fédération du Saumon Atlantique, a travaillé avec nous; nous avons discuté ensemble et il nous a aidés à chercher d'autres solutions pour subvenir aux besoins alimentaires de la collectivité.

Nous sommes tout à fait disposés à le faire. Cela fait partie de l'arrêt *Marshall*: rechercher d'autres solutions commerciales et d'autres solutions alimentaires. Notre collectivité a acheté des permis de gaspareau qui faisaient partie de notre pêche commerciale au homard. Cela nous a permis une pêche de printemps. Cela nous a donné des appâts. Mais l'arrivée de l'achigan a mis fin à la pêche au gaspareau. C'est terminé. Il n'y en a plus. Nous avons même demandé de pêcher l'achigan l'année dernière. Des discussions ont commencé en février. Lorsque nous avons obtenu l'autorisation, la saison était déjà pratiquement finie.

Cette année, nous venons tout juste de commencer à utiliser l'achigan. C'est un défi, parce que nous avons demandé un permis commercial pour remplacer cela, et compte tenu des chiffres, il faudrait vraiment avoir une discussion approfondie à ce sujet. Allons-nous mettre sur pied une pêcherie commerciale? Pouvons-nous en parler? Nous n'arrivons pas à nous rencontrer et à parler de ces choses. Nous envoyons des lettres auxquelles personne ne répond. C'est une partie du problème. Cela crée des frustrations. Cela ne résout aucunement nos problèmes. J'ai mentionné brièvement que l'on avait entamé des discussions. J'espère que cela va donner quelque...

**M. Todd Doherty:** Nous avons entendu votre témoignage, celui de Suju et de l'ACE, au sujet des phoques. Est-ce que toutes les collectivités des Premières Nations de ces différentes provinces y participent?

**M. Suju Mahendrapa:** Oui. Les membres fondateurs de l'ACE comprennent les Micmacs et les Malécites, ainsi qu'une personne d'origine métisse. Elle réside à Toronto. Nous sommes actifs dans toutes les régions. Jusqu'ici, de nombreuses Premières Nations de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard ont participé à nos discussions. Nous couvrons ces trois provinces et toutes les nations.

**M. Todd Doherty:** Je vous demande d'excuser mon ignorance, mais encore une fois, je viens de la région centrale de la Colombie-Britannique, une région forestière et agricole, et je me demande si les Premières Nations seraient intéressées à faire de l'aquaculture commerciale.

**M. Devin Ward (agent scientifique, North Shore Micmac District Council Fisheries Centre, Eel Ground First Nation):** Il est certain que l'aquaculture intéresse les Premières Nations. Quant à savoir si elle devrait porter sur le saumon, il faut dire que le saumon est une espèce qu'il n'est pas facile d'élever en aquaculture. Ce n'est pas vraiment le genre d'espèce avec laquelle une Première Nation devrait commencer. Ce n'est pas une bonne espèce pour démarrer.

**M. Todd Doherty:** Peut-être que l'aquaculture terrestre...

**M. Devin Ward:** Oui, bien sûr. Les Premières Nations sont effectivement favorables à l'aquaculture terrestre. À notre avis, c'est la bonne solution. Il faudrait abandonner ces installations d'aquaculture dans l'eau parce qu'elles nuisent à l'environnement. À notre avis, l'aquaculture terrestre est beaucoup plus viable, à cause de la façon dont cela se fait en général.

**M. Todd Doherty:** C'est la dernière chose que je veux dire et je donnerai ensuite la parole à quelqu'un d'autre s'il reste du temps.

Monsieur Carr, vous avez parlé du système CAST. Je me demande si vous pourriez transmettre cette information au Comité.

**M. Jonathan Carr:** Oui, évidemment. Nous avons également présenté une demande par l'intermédiaire de l'APECA. Je crois que nous pourrions obtenir un peu d'argent de ce côté. Plutôt que d'en dire davantage, nous allons vous transmettre cette information. Voilà qui est excellent.

•(1215)

**M. Todd Doherty:** Allez-y, Mel.

**M. Mel Arnold:** Merci.

Merci à tous d'être venus ce matin. Je vais démarrer rapidement.

Je vais vous parler un peu de ma formation. J'ai travaillé pour la BC Wildlife Federation, de sorte que je m'intéresse beaucoup à toutes les questions qui touchent la gestion de la faune et les pêcheries. Nous avons connu des problèmes en Colombie-Britannique avec la gestion des prédateurs, avec les loups en particulier. Dans la plupart des régions de la province, les populations d'originaux ont diminué d'environ 60 %. Certains disent que c'est parce que le gouvernement est réticent à intervenir et à lancer des programmes de gestion des loups, notamment.

Certains appellent les phoques les « loups de la mer ». Je ne vais certainement pas faire la promotion de l'abattage des phoques, mais les populations de saumon sont tombées à des niveaux tellement critiques dans certains secteurs que je me demande si nous n'avons pas atteint un point où il faudrait gérer de façon proactive d'autres espèces pour que le saumon atteigne ce seuil critique et obtienne la masse critique dont il a besoin pour se multiplier.

Est-ce que la plupart d'entre vous sont d'accord là-dessus? Y a-t-il quelqu'un qui s'y opposerait? Je n'essaie pas de vous faire dire quoi que ce soit. Je tiens simplement à m'assurer que, si c'est vraiment le cas, j'aimerais que l'information que nous obtenons en tienne compte.

**M. Suju Mahendrapa:** J'aimerais répondre à cette question, monsieur le président, si vous permettez.

Pour ce qui est des phoques gris, il n'y a aucune raison de lancer une campagne d'abattage. Nous, et d'autres groupes comme nous, avons adopté des formules qui sont tout à fait viables pour ce qui est de l'utilisation totale de la récolte d'animaux qui permet d'obtenir des produits; les avantages écologiques apportent également des solutions durables.

Il n'est pas besoin de faire de l'abattage. Il y a les nôtres et je sais qu'il y a d'autres propositions qui apportent des solutions au problème des phoques gris prédateurs.

**Le président:** Monsieur Johns, vous avez sept minutes.

**M. Gord Johns:** Merci.

Je m'appelle Gord Johns. Je suis le député néo-démocrate de Courtenay—Alberni sur l'île de Vancouver. Nous faisons face à de nombreux problèmes semblables aux vôtres, pour ce qui est de la menace que court notre saumon sur la côte Ouest.

Avant de commencer, j'aimerais également mentionner que nous sommes sur le territoire traditionnel des Micmacs. Je remercie le chef Ginnish de nous avoir accueillis sur son territoire. C'est un honneur d'être ici.

Nous arrivons de Terre-Neuve où nous étudions la morue. Nous avons beaucoup parlé de la notion de contiguïté et du fait que les collectivités locales ne devraient pas seulement avoir accès à des quotas de pêche, mais aussi gérer les pêcheries. Vous avez parlé il y a un instant de l'obligation qu'a le Canada de respecter les droits autochtones concernant le poisson.

Vous savez probablement qu'il y a eu une affaire judiciaire qui a débuté dans ma région et que les Nuu-chah-nulth viennent de gagner, après plus de 10 ans. Cette décision a confirmé leur droit de prendre et de vendre du poisson. Le Canada vient tout juste de tenir une réunion pour parler de ces questions.

Vous pourriez peut-être nous en dire un peu plus au sujet de la façon dont vous concevez la cogestion.

**Chef George Ginnish:** Absolument.

Il semblerait tout à fait logique d'essayer de gérer le système d'une façon globale, de ne pas examiner de façon isolée une espèce plutôt qu'une autre, et de faire en sorte que les connaissances scientifiques et traditionnelles des Premières Nations soient prises en compte, dans le cadre de ces discussions. Cela est un aspect important de ces discussions; il ne suffit pas d'organiser une réunion de temps en temps, parce que cela ne permet pas de parler aux gens qui prennent vraiment les décisions. Après 149 ans, nous espérons toujours que nous pourrions parler d'un processus qui donnera de bons résultats et que nous ferons partie de tout cela. C'est quelque chose de considérable.

Le saumon est une espèce extrêmement importante pour nous; nous avons par ailleurs constaté que les stocks d'achigan avaient explosé ces cinq dernières années. Il semblerait logique que le MPO parle avec les Premières Nations qui se trouvent sur ce fleuve ainsi qu'aux autres groupes d'utilisateurs et examine la question de la prédation, ce qu'il est possible de faire dans ce système, dans ce bassin hydrographique, dans le but d'améliorer l'habitat du saumon et d'augmenter les retours. Si cela se fait, ce serait bon pour tout le monde.

Il y a des choses que l'on pourrait faire et que nous ne faisons pas à l'heure actuelle. Il y a la pêche commerciale en haute mer que les Premières Nations... Nous n'avons aucun contact avec la NASCO et nous ne participons pas aux discussions internationales. Nous devrions sans doute y participer pour nous intégrer à cette stratégie plus vaste.

Je ne peux pas m'empêcher de penser au passé. Mon grand-père a eu un permis de pêche au saumon pendant une très courte période. C'est environ deux ans après que la pêche a été arrêtée. Au cours des années 1950 et 1960, il devait se rendre en cachette à la rivière pour nourrir sa famille. Alors que notre tribu, notre peuple, utilise cette ressource, de façon viable, depuis des milliers d'années. Être obligé d'agir ainsi, et voir l'activité commerciale qui s'exerce sur cette rivière, sans que nous en fassions partie en dit long sur la situation économique de nos collectivités. Nous n'avons pas eu cette possibilité.

Cela ne fait que quelques années que nous parlons de Marshall — la mise en oeuvre initiale —, mais il y a encore tellement de choses à faire pour en arriver à une subsistance raisonnable, pour que nos demandes s'appliquent à toutes les espèces, à l'ensemble du bassin hydrographique et ne se limitent pas à une seule espèce.

Dans notre cas, le saumon est à côté de chez nous. Il y en a. Lorsque les gens ont faim, ils vont le pêcher. Tant que sa conversation n'est pas en danger, je vais continuer à les inciter à le pêcher.

● (1220)

**M. Gord Johns:** Merci.

Nous disons chez nous, comme je l'ai dit il y a un instant, que la santé de nos collectivités dépend de la santé du saumon.

**Chef George Ginnish:** Absolument.

**M. Gord Johns:** Vous avez dit que cinq de vos collectivités faisaient partie des 10 collectivités les plus faibles, sur le plan socioéconomique, de notre pays. C'est important. C'est très grave et je suis donc heureux de vous en entendre parler.

J'aimerais vous poser à tous tant de questions, mais je n'ai pas beaucoup de temps. J'ai une brève question pour M. Carr.

Nous avons parlé de l'élevage du saumon. Les répercussions possibles des OGM et les craintes soulevées par les échappées sont fréquemment mentionnées. Vous avez demandé que l'on déclare un moratoire pendant que nous effectuons des études et procédons aux travaux nécessaires.

J'aimerais vous demander quel est le rôle du MPO. On nous dit souvent que le MPO a pour rôle de favoriser l'industrie, mais également de protéger les poissons sauvages. Avez-vous des idées là-dessus?

**M. Jonathan Carr:** Lorsque nous nous réunissons avec des représentants du MPO, nous avons souvent le sentiment qu'il y a un conflit d'intérêts. Ces personnes portent parfois le chapeau de l'aquaculture et ensuite, elles le retirent pour mettre le chapeau des espèces sauvages. Nous trouvons que cette situation complique beaucoup les négociations et les discussions à cause des divergences d'intérêt. Nous pensons qu'il devrait y avoir une séparation au sein du MPO. Ils devraient représenter un côté mais pas les deux. Cela a causé de nombreux conflits et c'est un aspect qui devrait, d'après nous, changer.

**M. Gord Johns:** Madame Paul, vous avez parlé de mise en valeur du saumon et des investissements que vous avez faits pour démarrer tout cela. Comment financez-vous cette activité? Recevez-vous des fonds du MPO?

**Mme Sydney Paul:** La plupart des fonds nous parviennent par l'intermédiaire du PAGRAO, de sorte que le Conseil de conservation de la Nation Malécite s'occupe de cela pour nous. Elle n'est pas représentée ici, mais je peux vous transmettre le rapport si vous le souhaitez, pour que vous compreniez mieux la situation.

**M. Gord Johns:** Recevez-vous suffisamment de fonds pour vraiment démarrer un programme?

**M. Devin Ward:** Je peux répondre à cette question. Je travaille avec le PAGRAO ici localement, pour les Micmacs.

Les fonds que reçoit notre PAGRAO sont tout à fait insuffisants. Ils couvrent uniquement nos frais de fonctionnement ainsi que les coûts associés aux nombreux rapports qu'exige le MPO. Les gens qu'a embauchés notre PAGRAO passent pratiquement 365 jours par an à écrire des rapports au sujet des fonds que nous recevons. Il est impossible d'affecter ces fonds à des projets, de sorte que nous sommes obligés de rechercher d'autres sources de financement par le biais du fonds autochtone pour les espèces en péril, du programme d'intendance de l'habitat, et de choses de ce genre, pour pouvoir faire la recherche dont nous avons besoin.

Je ne pense toutefois pas que c'était l'intention du PAGRAO au départ, mais nous avons réellement besoin d'un financement stable et solide qui n'a pas besoin d'être demandé chaque année, dans l'espoir d'obtenir notre petite part qui nous sera attribuée dans le cadre de ces divers programmes. Un financement stable nous aiderait vraiment à mettre sur pied ces programmes, qui pourraient se poursuivre d'année en année, pour que nous n'ayons pas à nous inquiéter constamment de perdre ce financement parce qu'ils ne peuvent pas l'accorder pour plusieurs années. Ils vous regardent ensuite et vous disent: « Eh bien, cela fait trois années de suite que vous travaillez sur ce projet. Nous ne pouvons plus le financer, alors vous devez faire autre chose. »

Merci.

•(1225)

**Le président:** Merci, monsieur Ward.

Chers collègues, nous avons encore dépassé l'horaire et je vous propose donc un choix. Nous pouvons continuer avec de brèves questions et demandes de précision pour terminer ou nous pouvons faire un tour de cinq, cinq et trois minutes.

**M. Todd Doherty:** Cinq, cinq et trois...

**Le président:** Puis-je vous demander de poser vos questions de clarification pendant ces cinq minutes? Très bien.

Chers collègues, je suis désolé, mais nous devons régler notre problème d'horaire.

Nous allons néanmoins donner la parole à M. McDonald, pour cinq minutes.

**M. Ken McDonald:** Merci, monsieur le président.

Encore une fois, je remercie tous les témoins d'être venus aujourd'hui.

J'aimerais d'abord obtenir une explication de la part de M. Mahendrappa. Je vous ai posé une question au sujet de ce que j'appellerais la récolte de phoques. Je ne suis pas, bien sûr, en faveur de leur abattage. Je pense qu'il est nécessaire d'organiser une récolte contrôlée. Étant donné que vous avez mentionné cet aspect parmi ceux sur lesquels vous aimeriez travailler, et étant donné qu'il semble que vous avez trouvé une façon de le faire qui évite le gaspillage, pourriez-vous nous en dire davantage et nous expliquer comment votre plan d'action permet cela et quels sont les genres d'utilisation que vous avez...

**M. Suju Mahendrappa:** Absolument. Nous allons commencer par parler des méthodes de récoltes comme telles. La méthode qui est actuellement préconisée selon le système du MPO consiste essentiellement à les abattre. Il s'agit d'une procédure en trois étapes, qui consiste à les abattre, les palper, puis les saigner, ce qui est très bien. Ce que nous avons proposé, en nous fiant à des essais sur le terrain réalisés par certains chasseurs, c'est un système de trappage des phoques gris lorsqu'ils sont hors de l'eau. Cela accroîtrait l'efficacité de la récolte. Cela permettrait de prendre un bien plus grand nombre d'animaux et de les garder dans un espace clos sans les tuer. Cela permet une récolte plus sélective, une récolte plus contrôlée.

Ensuite, il y a différentes méthodes envisageables à ce stade pour récolter et traiter les animaux. L'on peut envisager d'utiliser des armes à feu, comme cela se fait traditionnellement. L'on peut envisager d'utiliser l'électricité, ce qui constitue une méthode de récolte internationalement reconnue comme étant sans cruauté. L'on peut envisager le recours à du gaz CO<sub>2</sub>, qui a également fait l'objet

de nombreux essais et qui est largement approuvé comme méthode de récolte sans cruauté.

En fait d'usage et de réalisation de la valeur, on en fera du petit lard, des peaux, et ce que nous appellerons, par souci de simplicité, les restes.

Le petit lard est de loin la partie de l'animal qui a le plus de valeur. Le petit lard contient de l'huile riche en oméga-3. Il s'agit d'un type d'oméga-3 unique qui est présent uniquement chez les mammifères marins et dans le lait humain. Un des composés s'appelle DPA, ou acide docosapentaénoïque. Il s'agit d'un oméga-3 unique qui peut être dérivé. Vous pouvez le faire assez efficacement à comparer aux autres méthodes de dérivation d'oméga-3 de poissons. Il y a un marché liquide dans le monde. Le prix de l'huile de phoque sur le marché a bondi au cours des 18 derniers mois. Il y a vraiment beaucoup plus de demandes que d'offres sur le marché. Je dis que le petit lard est la partie qui a le plus de valeur parce qu'il s'agit de la partie de laquelle il est le plus facile de dériver de la valeur et c'est celle pour laquelle il y a le marché liquide de produit de base le plus clair.

Au deuxième rang des sous-produits ayant le plus de valeur, il y aurait les peaux. Il y a de nombreuses options. Nous regroupons nos options et ce que nous aimons faire des peaux en trois catégories: les produits autochtones traditionnels, les produits autochtones contemporains, et les produits grand public. Parmi les produits grand public, on trouve le secteur des chaussures, vêtements et accessoires de mode. L'on fabrique certains produits de très grande valeur dans cette catégorie. Un de nos partenaires de projet entrepreneurial est un dénommé Bernie Halloran, qui est un chic type. Il est souvent considéré comme le parrain des produits du phoque. Personne au Canada ne travaille avec le phoque depuis aussi longtemps que lui. C'est très bon pour nous de l'avoir comme partenaire. Il a naturellement accès à de nombreux marchés. Il a une capacité de production et une expérience et des compétences considérables. Il est vraiment notre partenaire et l'homme de la situation pour ce qui concerne les produits contemporains.

Nous avons une créatrice de mode renommée et acclamée par la critique qui est métisse, Angela Demontigny. Elle est assez habile à fabriquer aussi bien des produits autochtones traditionnels que des produits autochtones contemporains. Nous aimerions travailler avec elle dans le cadre d'un programme où nous inviterions d'autres créateurs autochtones — peut-être des aspirants créateurs — à participer. Il y a un vaste éventail de produits envisageables qui peuvent être utilisés.

Dans le cadre de notre programme, étant donné la façon dont nous envisageons de démarrer, dans une certaine mesure, ces produits seraient utilisés comme des modèles dans le cadre de nos campagnes de sensibilisation à ce que nous faisons et aux raisons écologiques, aux traditions culturelles et aux traditions autochtones qui sous-tendent la récolte. Cela représente de la valeur sous la forme d'une atténuation des risques et d'une conscientisation. La valeur économique tirée de la vente de ces produits fait naturellement aussi partie de l'équation.

Pour ce qui est des restes, ce qui comprend la viande, les os, le sang et les organes — toutes les parties du phoque — il existe des débouchés possibles pour ces sous-produits. Par exemple, on peut les utiliser comme appât dans le contexte des pêches au homard et au crabe, ce qui est intéressant parce que cela réduirait la pression sur les stocks de hareng. Vous obtenez en quelque sorte un double avantage ici. En même temps que vous avez réduit la population, vous avez créé un nouveau produit d'appâtage. Des essais ont été faits avec le phoque comme appât pour le homard et le crabe dans le sud du golfe du St-Laurent, et ces essais ont donné des résultats prometteurs.

Subsidiairement, vous pourriez envisager, par exemple, de produire du fertilisant liquide, pour lequel il existe un marché croissant. Nous avons examiné cela, et il semblait viable d'utiliser le produit pour produire de la matière humique à usage agricole.

• (1230)

Il y a de nombreuses options. Toutes les parties de l'animal pourraient être utilisées dans le cadre de n'importe laquelle de ces trois dernières options, puis, évidemment, la viande pourrait rejoindre le marché de l'alimentation, qui représente un des avantages nutritionnels que ce que nous avons proposé procurerait aux Autochtones et à d'autres.

**Le président:** Vous m'avez d'abord ouvert l'appétit en me faisant penser au bacon et aux pétoncles, et, maintenant, vous m'ouvrez l'appétit en me faisant penser à la tourte à la nageoire de phoque. La tourte à la nageoire de phoque — je ne sais pas s'il y en a qui y ont déjà goûté — c'est bon.

Monsieur Arnold, vous avez cinq minutes.

**M. Mel Arnold:** Je n'aurai peut-être pas besoin des cinq minutes au complet, et s'il me reste du temps, je le céderai à M. Doherty.

En bref, je pense que vous avez répondu à une question rapide que j'avais, qui était celle de savoir s'il existe un marché viable pour les produits. Mais, au-delà du phoque, concernant le bar rayé, si l'on autorisait un accroissement de la récolte, et il semble y avoir de la demande pour cela, elle serait certainement pleinement utilisée si cette récolte pouvait être augmentée. Est-ce exact?

La grande question, et c'est probablement quelque chose dont nous devons discuter plus souvent au sein de notre comité, c'est la question de savoir comment établir un meilleur équilibre lorsque vient le temps de modifier les volumes de récoltes ou de changer les quotas, qu'il s'agisse du saumon de l'Atlantique, des phoques ou du bar rayé, de sorte que nous ne pêchions pas toujours par excès de prudence au point où, maintenant, par exemple, le bar rayé s'est tellement multiplié qu'il a une incidence négative sur le saumon de l'Atlantique parce que nous avons été trop prudents à l'égard du bar. Nous avons peut-être été prudents trop longtemps. Avez-vous des suggestions de façons dont nous pourrions établir un meilleur équilibre à cet égard et prendre ces décisions peut-être un peu plus tôt?

**M. Jonathan Carr:** Je ne sais pas si je peux répondre en disant quelles seraient les mesures de gestion précises, mais, établir un équilibre dans n'importe quel cas, qu'il s'agisse du bar rayé, des phoques ou de quoi que ce soit, c'est important. Je pense que lorsque des décisions de gestion sont prises, nous devons consigner la date et le nombre de bars rayés qui sont pêchés par des pêcheurs sportifs si une pêche récréative est prévue et combien sont pris dans le cadre d'une pêche commerciale par les Premières Nations. C'est difficile à dire, voici ce que nous ferons, parce que, si nous ne faisons pas le suivi, nous ne savons pas si cela fonctionne, pas vrai?

Je pense qu'il est essentiel de surveiller les chiffres en lien avec toute mesure prise de manière à ce que nous puissions évaluer si la mesure en question a donné les résultats escomptés et faire des petits ajustements au besoin pour s'assurer que les choses sont bien faites.

**M. Mel Arnold:** Je pense que cela nous ramènera à ce que nous avons entendu au cours des derniers jours au sujet de la pêche à la morue. Des pêcheurs qui sortent en mer nous disent qu'il y a de la morue partout qui pourrait être pêchée, mais nous sommes prudents lorsqu'il s'agit de rouvrir la pêche ou d'augmenter les quotas, à cause du principe de précaution. Il faut obtenir ces renseignements pour surveiller ces prises, et ainsi de suite, je pense, de toutes les sources.

Je cède tout le temps qui pourrait me rester à M. Doherty.

• (1235)

**M. Todd Doherty:** Merci, monsieur Arnold.

Monsieur Aucoin, y a-t-il eu une étude sur les avantages ou les incidences du processus à la chaux dans cette rivière?

**M. René Aucoin:** Je pourrais vous fournir toutes sortes d'études semblables. En fait, le chercheur que nous avons récemment embauché grâce au financement de la province a fait son baccalauréat en science, sa maîtrise en science et son doctorat avec nous, qui menions tous les mêmes recherches. Donc, oui, nous avons beaucoup de recherches au soutien de ce que nous faisons, mais, encore une fois, cela a pris longtemps parce qu'en règle générale, les efforts ont tous été bénévoles, de sorte que le temps a été doublé et triplé.

Je ne sais pas si cela répond à votre question.

**M. Todd Doherty:** Nous aimerions tout simplement le voir. Il fonctionne depuis 10 ans, et nous aimerions voir les occasions et les incidences sur la rivière avant, pendant et après son utilisation.

**M. René Aucoin:** Je vais voir ce que je peux déterrer, et je fournirai au comité et au président tout ce qui me paraît pertinent à ce sujet.

**Le président:** Monsieur Johns, vous avez trois minutes, s'il vous plaît.

**M. Gord Johns:** Merci d'être venus, de votre leadership et de votre passion pour l'amélioration de la santé de nos océans et de nos collectivités. C'est grandement apprécié.

Monsieur Grey, vous avez en quelque sorte été interrompu plus tôt. Vous vouliez parler des incidences de l'industrialisation, des incidences de la foresterie, dont vous avez parlé brièvement, et du projet éventuel d'Énergie Est et de ses incidences possibles sur notre saumon. Voulez-vous parler un peu de cela?

**M. Gordon Grey:** Certainement.

Il a dit que je ne devrais pas passer par-dessus le processus de l'ONE ni rien du genre. Évidemment, mis à part le processus de l'ONE, si le projet résiste effectivement à l'analyse, le Cabinet et les ministres ont le dernier mot au sujet de la plupart de ces projets.

**M. Gord Johns:** Vous pourriez même parler du passé, et des incidences actuelles de la foresterie et des projets actuels.

**M. Gordon Grey:** En fait, je ne parlais pas de foresterie. Je parlais du barrage Mactaquac, de la mine de Sisson et d'Énergie Est.



Mon observation finale est qu'avec les incidences cumulatives que nous avons déjà observées, ces projets additionnels risquent d'avoir des incidences majeures. Nos moyens de subsistance, notre culture, nos traditions et notre mode de vie — en ce qui a trait à nos eaux traditionnelles, et au saumon en particulier — ont subi des incidences et continueront d'en subir si nous poursuivons dans la même voie de la croissance industrielle.

Avec la mine de Sisson en particulier, évidemment, celle-ci détruit deux ruisseaux qui sont des habitats du saumon. Il s'agit d'une empreinte de 1 700 hectares. Elle atterrit au beau milieu de l'habitat du saumon. L'étude que j'ai été réalisée par le Canadian Rivers Institute. Elle posait essentiellement beaucoup d'hypothèses farfelues, comme une létalité de 100 % pour l'eau déversée du bassin de rejets, ce qui est un peu absurde. Elle projetait aussi, selon un modèle simpliste, qu'elle pourrait avoir un retour nul dans la rivière Nashwaak dès 2028, sans que le projet proposé n'ait aucun effet négatif.

Nous observons déjà le déclin, de sorte que toute incidence négative additionnelle est vraiment horrible pour tout saumon; je veux dire, la rivière Nashwaak en particulier, parce qu'il s'agit d'un des rares habitats inobstrués du saumon qui restent. La rivière Nashwaak est un assez gros tributaire de la rivière Saint-Jean. Elle n'est pas obstruée par des barrages, comme par exemple, en amont de la rivière Tobique.

Je suis très préoccupé par les projets industriels qui sont approuvés les uns après les autres, parce qu'ils s'ajoutent les uns aux autres.

**M. Gord Johns:** Est-ce que le chef Ginnish peut répondre?

**Le président:** Très, très rapidement, chef.

**Chef George Ginnish:** Très brièvement au sujet de la foresterie, je dois aviser le comité que les chefs micmacs du Nouveau-Brunswick sont actuellement en cour contre la province concernant le plan de gestion forestière, le nouveau plan: plus de récoltes, moins de zones tampons et de ravages de chevreuils, des arrosages controversés et la province qui délègue la gestion à l'industrie. Nous avons tous des pommes de discorde à ces égards. Nous tentons de nous asseoir à la table depuis plusieurs années, mais, sans succès, et

nous nous retrouvons donc devant les tribunaux parce que cela nous préoccupe.

Il est vrai que nous avons pu faire valoir notre point de vue devant une formation de l'Office national de l'énergie, qui n'étudie plus le projet d'Énergie Est. Nous avons soulevé des préoccupations relatives au projet de construction du pipeline qui traverserait le cours supérieur de la rivière Miramichi, la partie sud-ouest de la Miramichi, qui est, en fait, la plus grande rivière à saumon. Pour ce qui concerne la partie nord-ouest, les rendements sont en baisse. Les quotas ne sont pas atteints dans la partie nord-ouest aussi bien qu'ils le sont dans la partie sud-ouest. Mettre la partie sud-ouest en danger nous préoccupe au plus haut point. S'il y avait y avoir un déversement dans le cours supérieur de la rivière Miramichi ou de la rivière Cains, les dommages qui pourraient être causés au saumon et à toute autre population de poisson seraient dévastateurs pour notre peuple, pour notre mode de vie.

Merci de m'avoir écouté.

● (1240)

**Le président:** Merci beaucoup.

J'aimerais remercier nos invités ici aujourd'hui. C'était très intéressant, évidemment, grâce au temps supplémentaire que nous avons pris. Nous l'apprécions. Nous savons que notre temps est limité.

À partir d'ici, nous prenons les renseignements que vous nous avez communiqués. Nous rédigeons un rapport. Nous modifions le rapport, si nécessaire, avec des recommandations. Il sera présenté à la Chambre. Je ne peux pas vous donner la date exacte du dépôt de ce rapport à cause des débats et des témoins et ainsi de suite. Évidemment, d'ici la fin de l'année, vous verrez un rapport être déposé à la Chambre, peut-être même au début de décembre.

Cela étant dit, monsieur Carr, chef Ginnish, monsieur Ward, monsieur Mahendrappa, monsieur Aucoin, madame Paul et monsieur Grey, au nom de nous tous, je vous remercie infiniment. Nous apprécions que vous ayez pris de votre temps pour venir témoigner devant notre comité.

La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>